

Le magazine d'information de notre ville

N° 36 - Juin 2020



















MERCIANA TOUS LES BÉNÉVOLES

ÉDITION SPÉCIALE COVID-19



avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix mairie@marolles-en-hurepoix.fr

tttps://marolles-en-hurepoix.fr

https://www.facebook.com/marolles91/

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS-Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h



SOMMAIRE

Édito p 3 Comptes-Rendus des Conseils Municipaux

Dossier spécial COVID-19

Mairie

- Services techniques
- Solidarité / Action sociale
- Assistance aux seniors
- Sécurité / Prévention
- Communication
- Culture et médiathèque
- Scolaire et périscolaire
- Un grand merci aux bénévoles



 Culture et loisirs en images p 24 Les animateurs du Centre de loisirs ont organisé le carnaval du dé-confiné en partenariat avec le comité des Fêtes.

Devoir de mémoire

Associations p 27 • Qualité de vie, environnement p 28 et sécurité État-civil p 29

p 26

Tribunes p 29

 Numéros utiles p 30

Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix. Directeur de la publication : Georges JOUBERT. Responsable de la communication : Francis PREUD'HOMME. Service communication : Cécile ENAUT. Réalisation: Sandra CAUDRON.

Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE & Imprimerie, certifiée Imprim'vert. Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.

Photo 1ère de couv. : merci à tous les bénévoles.

Photo 2^{ème} de couverture : le carnaval du dé-confiné. Les textes doivent être fournis sur CD, par mail (communication@marollesen-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées.





p 5



Marollaises, Marollais,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier chaleureusement de nous avoir fait confiance pour gérer notre commune pour les six années à venir.

Avec une équipe partiellement renouvelée, nous continuerons de mettre tout en œuvre pour ne pas vous décevoir et serons les élus de **tous** les Marollais.

Depuis maintenant plus de 3 mois, le monde traverse une crise sanitaire sans précédent.

Nous avons tous dû faire face à cette situation exceptionnelle.

Le Gouvernement a, comme souvent, placé les élus locaux, et notamment les maires, au cœur de la gestion de cette crise et s'il y a bien une chose que j'ai constatée et dont vous pouvez être fiers, c'est de l'engagement des Marollais à nos côtés face aux difficultés. On entend ici et là dire qu'en France, l'engagement, l'entraide et la solidarité font partie du passé. À Marolles, il n'en est rien : de nombreux Marollais se sont spontanément manifestés auprès de la mairie, dès les premiers jours du confinement, pour apporter leur aide d'une façon ou d'une autre ; des associations, des commerces ont aussi apporté leur précieux concours : qu'ils en soient ici sincèrement félicités et remerciés.

Cette crise a également mis en lumière le personnel soignant qui a fait face avec courage à la crise et auquel nous sommes tous redevables.

Vous trouverez au fil des pages de ce numéro spécial quelques unes de ces actions : portage de produits de première nécessité auprès des aînés, confection et distribution de masques, animations, gymnastique au balcon, création de visières...

Durant cette crise, j'ai aussi pu apprécier la mobilisation et la réactivité du personnel communal. Il a su réagir vite, tout en respectant les consignes sanitaires, pour continuer d'assurer les missions essentielles des services municipaux et mettre en œuvre les nouveaux dispositifs liés à la pandémie : accueil et protection des administrés et notamment les enfants (lors de la réouverture des écoles), mise en œuvre du dispositif spécial pour sécuriser

les différents sites communaux, comme le marché sur son nouvel emplacement adapté à la situation, un des rares de l'Essonne à avoir pu rester ouvert, maintien du lien social avec les seniors à la résidence du Parc et à l'extérieur....

Je tiens à les féliciter pour leur professionnalisme et leur engagement.

Je tiens également à remercier et féliciter les élus qui se sont impliqués jusqu'à la fin de l'ancien mandat dans cette période très difficile. Le nouveau conseil municipal a enfin été installé, le jeudi 28 mai, à huis clos à sa demande.

Enfin, je remercie chaleureusement les bénévoles qui se sont associés à nos actions pour qu'elles soient menées à bien.

Dans le contexte actuel, il est difficile de parler de l'impact financier de cette crise. Pourtant, nous allons devoir intégrer dans le budget communal les dépenses imprévues liées à cette pandémie, et tenir compte des baisses de recettes. Nous pourrons alors nous tourner vers l'avenir : les Marollais sont en attente de nouveaux projets, de nouveaux services ; les entreprises ont besoin d'une relance économique ; tout ceci ne pourra se faire qu'après un cadrage budgétaire.

Dans le **contexte** du déconfinement, la commune, soucieuse d'accompagner les administrés dans la lutte contre la pandémie a commandé et distribué gratuitement des masques pour chaque Marollais. Mais **le virus est toujours là**. Certains ont été malades, d'autres ont perdu la vie. Nous avons une pensée sincère pour ces familles.

Aujourd'hui, chacun doit être responsable ; chacun peut contribuer à vaincre le virus ! Prenez soin de vous, de vos proches, de vos voisins mais restez prudents !

Profitez du déconfinement pour favoriser le commerce local lors de vos achats.

Je vous souhaite de profiter, autant que possible, d'un bel été, sans oublier les gestes barrières.

> Votre Maire, Georges JOUBERT





COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Du 6 février 2020

Membres du Conseil Municipal présents : 21

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Membres du Conseil Municipal absents : 3

Votants: 23

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés les points suivants (M. Murail s'abstient pour les points 1 à 16) :

- 1. Débat d'Orientation Budgétaire au vu du Rapport sur les Orientations Budgétaires
- 2. Personnel communal Modification du tableau des effectifs
- 3. Tarifs 2020 des services municipaux Concessions dans le cimetière
- 4. Tarifs 2020 des services municipaux Salle des fêtes
- 5. Tarifs 2020 des services municipaux Mille Club
- Tarifs 2020 des services municipaux Droit de place pour le marché (hors forains)
- 7. Tarifs 2020 des services municipaux Droit de place pour les forains
- 8. Service Enfance-Jeunesse Tarifs séjours 2020 (hors séjour européen)
- 9. Soutien à l'engagement de Cœur d'Essonne Agglomération dans l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)
- 10. CIG Adhésion au groupement de commandes reliure pour 2020-2024
- 11. Nouvelle convention tripartite pour l'utilisation des installations sportives communales par le collège Saint Exupéry (2020-2022)
- 12. Modification du périmètre du SIARCE Accord pour l'adhésion de la commune de Courdimanche-sur-Essonne pour la compétence eaux pluviales urbaines
- Modification du périmètre du SIARCE Accord pour l'adhésion de la commune de Gironville-sur-Essonne pour la compétence eaux pluviales urbaines
- 14. Modification du périmètre du SIARCE Accord pour l'adhésion de la commune de Moigny-sur-Ecole pour la compétence eaux pluviales urbaines
- 15. Modification du périmètre du SIARCE Accord pour l'adhésion de la commune de Maisse pour la compétence eaux pluviales urbaines
- Avis favorable sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité de Brétigny-sur-Orge
- 17. Motion CPER (Contrat de Plan Etat-Région) transports 2020

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 5 mars 2020

Membres du Conseil Municipal présents : 21

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Membres du Conseil Municipal absents : 3

Votants: 23

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés les points suivants (M. Murail s'abstient pour le point 1) :

- 1. Examen et vote du budget primitif communal 2020 (M. Murail s'abstient pour le point 1)
- 2. Délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2020 : impôts directs locaux
- Subventions aux associations (les Présidents ou vice-présidents des associations concernées quittent la séance avant le vote)
- 4. Redevance d'occupation du domaine public 2020
- 5. Personnel communal Modification du tableau des effectifs
- 6. Modification du périmètre du SIARCE Adhésion de la commune de Courances pour la compétence eaux pluviales urbaines
- 7. Modification du périmètre du SIARCE Adhésion de la commune de Dannemois pour la compétence eaux pluviales urbaines

- Modification du périmètre du SIARCE Adhésion de la commune de Oncy-sur-Ecole pour la compétence eaux pluviales urbaines
- Modification du périmètre du SIARCE Adhésion de la commune de Videlles pour la compétence eaux pluviales urbaines
- 10. Modification du périmètre du SIARCE Adhésion de la Communauté d'agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (pour les communes de Blandy, Bois-Herpin, Bouville, Brouy, Champmotteux, La Foret-Sainte-Croix, Marolles-en-Beauce, Mespuits, Puiselet-le-Marais, Roinvilliers, Valpuiseaux) pour la compétence GEMAPI.

Il a été procédé au tirage au sort des personnes devant figurer sur la liste annuelle préparatoire des jurés d'assises.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 28 mai 2020

Membres du Conseil Municipal présents : 29

Votants: 29

Ont été installés conseillers municipaux :

M. Joubert, Mme Boulenger, M. Lafon, Mme Letessier, M. Preud'homme, Mme Riva-Dufay, M. Machut, Mme Despaux, M. Poncet, Mme Lipp, M. Eck, Mme Flocon, M. Ollivier, Mme Cousin, M. Vovard, Mme Daurat, M. Laure, Mme Ficarelli-Corbière, M. Fall, Mme Lambert, M. Genot, Mme Lafragette, M. Couton, M. Murail, Mme Goldspiegel, Mme Léonard, M. Chauvancy, Mme Tussiot et M. Delvalle

Décision demandant que la séance se déroule à huis clos

Comme l'autorise le Code Général des Collectivités territoriales, et suite à la demande de 6 membres du Conseil Municipal, le Conseil Municipal décide le huis clos pour la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020, à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix sur 29), en raison de l'état d'urgence sanitaire.

Election du Maire :

à la majorité absolue (23 voix sur 29), Monsieur Georges JOUBERT a été élu Maire.

Détermination du nombre des adjoints :

à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix sur 29), le nombre d'adjoints a été fixé à 8.

Elections des adjoints :

la liste « Marolles ensemble » a été élue à l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix Pour, 5 bulletins blancs et 1 Nul), comme suit :

Josiane BOULENGER (1ère adjointe), Patrick LAFON (2ème adjoint), Chantal LETESSIER (3ème adjointe), Francis PREUD'HOMME (4ème adjoint), Nathalie RIVA-DUFAY (5ème adjointe), Géry MACHUT (6ème adjoint), Valérie DESPAUX (7ème adjointe), Yann PONCET (8ème adjoint).

Il a été fait lecture de la Charte de l'élu local.

Régime indemnitaire des élus locaux : Fixation des indemnités de fonction du maire, de ses adjoints et des conseillers ayant une délégation de fonction. Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix Pour et 5 Abstentions : M. Murail, Mme Golsdpiegel M. Chauvancy, Mme Léonard. Mme Tussiot).

Délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Ce point a été voté à la majorité des suffrages exprimés (23 voix Pour et 6 voix Contre : M. Murail, Mme Golsdpiegel M. Chauvancy, Mme Léonard, Mme Tussiot et M. Delvalle).

Domaine du Château – Avenant n°3 au Projet Urbain Partenarial : Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix sur 29)

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé des séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : https://marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.



PLAN D'ACTIONS SPÉCIAL COVID 19



> ACCUEIL DES ENFANTS DANS LES ÉCOLES

- Tous les établissements scolaires ainsi que le centre de loisirs ont été désinfectés
- Les enfants des personnels prioritaires ont été accueillis pendant la période scolaire mais également pendant les vacances de printemps
- La commune a décidé que les prestations périscolaires des familles concernées ne seraient pas facturées
- La réouverture des écoles a été possible grâce au travail conjoint des personnels du centre de loisirs et des services techniques, pour la partie organisationnelle et logistique, des écoles (ATSEM et personnel d'entretien), en lien avec les enseignants



> POUR ASSURER LA SOLIDARITÉ

- Mise en place d'un service de livraison de courses de 1^{ère} nécessité pour les personnes isolées par des bénévoles
- Maintien des livraisons des paniers Revivre
- Maintien du service de portage des repas
- Maintien de la navette vers Carrefour Market



> POUR ASSURER LA SÉCURITÉ

- Mise en place d'un partenariat entre la police municipale et la gendarmerie
- Actions de prévention aux gestes barrières par la police municipale
- Mise en place d'un protocole de désinfection des locaux et d'un registre de visite à la Résidence des Personnes Agées
- Commande et distribution de masques grand public pour la population



> POUR ASSURER L'ÉCOUTE, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA VIE PRATIQUE

- Maintien du marché après l'autorisation du Préfet
- Mise en place d'un service d'écoute vers les seniors et les personnes isolées
- Activation du plan Canicule pour contacter les personnes inscrites sur le registre



> POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

- Mise en place d'un système de retrait sans contact en mairie pour faciliter les démarches
- Mobilisation de l'équipe d'animateurs du centre de loisirs avec la création d'une page page Facebook proposant des activités diverses et variées à distance
- Continuité des travaux dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée
- Mise en place d'un bibliodrive à la médiathèque



Mairie et confinement



<u>Une autre façon de travailler pour concilier continuité des services et gestion de crise</u>

Avant même l'annonce du confinement le 16 mars, les administrés avaient été invités à différer leurs démarches non essentielles, à favoriser les procédures à distance et à respecter les gestes barrières en venant en mairie.

Dès l'annonce de la 1ère phase du confinement, les portes de la mairie se sont fermées mais les services sont restés disponibles par téléphone ou par mail, non seulement pour gérer les priorités comme en matière périscolaire, pour l'état civil, l'aide pour les plus démunis ou la communication, mais aussi pour assurer la continuité des autres services à la population.

À partir du 18 mai, aux jours et horaires habituels de la mairie, un système de point de retrait « sans contact » a été mis en place pour faciliter les démarches et, si la venue en mairie est nécessaire, elle se fait sur rendez-vous.

La mairie a rouvert ses portes au public le 22 juin. Les différents accueils sont équipés d'hygiaphones.

Lors de votre venue en mairie, nous vous demandons de respecter les gestes barrières et vous rappelons que le port du masque est obligatoire. La crise sanitaire a mis en évidence la capacité d'adaptation et la polyvalence du personnel de la mairie qui a conjugué télétravail et présentiel pour répondre au mieux aux besoins de la population et travailler avec les élus présents, et en particulier M. le Maire, au cœur de la gestion de crise.



Services Techniques

Pendant le confinement, la priorité a été d'assurer les services dédiés à la préservation de la salubrité publique. Cela a rimé avec tonte, désherbage et arrosage. Le soleil a été bien présent et la nature a repris ses droits surtout dans les fils d'eau.

Les agents ont continué à assurer la collecte des poubelles présentes sur l'espace public et ont redoublé d'effort pour évacuer les déchets aux abords des bornes enterrées et enlever les encombrants lors des dépôts sauvages. Nombreux habituellement, ils ont explosé avec cette période. Assurer la salubrité publique sur les voies et espaces publics communaux, avec réactivité, a été le maître mot.

En télétravail, les agents administratifs des services techniques ont répondu à tous vos signalements de dysfonctionnement, ont déclenché les interventions sur le terrain par les services communaux et informés les services de Cœur d'Essonne Agglomération ou d'autres intervenants dès que nécessaire.

M. le Maire a obtenu de la Préfecture : le maintien du marché dès le samedi 28 mars.

En pleine période de confinement, les services techniques ont été à pied d'œuvre pour trouver la meilleure organisation avec les barrières, les flèches et les affichages par commerçant. L'objectif est le respect des gestes barrières pour la bonne santé de tous. Rapidement, une sortie du terrain « Bineau » a été rendue accessible pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes et caddies afin de faciliter le sens de circulation sur le marché. Nous continuons tous les samedis à redoubler d'effort afin que tous ensemble, nous luttions contre le virus.

Les écoles ont rouvert jeudi 14 mai, les services techniques ont déménagé le mobilier nécessaire aux nouvelles organisations des classes. Les services de la Mairie assurent les actions nécessaires au respect du protocole sanitaire pour le ménage et la désinfection avec les produits adaptés à la situation. Les agents techniques ont été à l'appui des équipes enseignantes pour la mise en place de toutes les mesures de distanciation sociale. Des marquages ont décoré les entrées d'école et les cours... La cour de la Ferme est également colorée pour la réouverture de la médiathèque.







Confinement : continuité des travaux

Travaux dans le cadre de l'ADAP : (agenda d'accessibilité programmée) Malgré le confinement, la commune a pu continuer à faire réaliser des travaux de mises aux normes des Etablissements Recevant le Public.

Afin que vous puissiez retrouver à la rentrée des sanitaires plus accueillants:

- Mise en accessibilité pour personne à mobilité réduite des sanitaires dans la SALLE DE DANSE, DOJO et COSEC.
- Réfection des peintures de ces 3 sanitaires.

Pour votre sécurité :

- Mise aux normes des escaliers qui se trouvent de chaque côté de la médiathèque.
- Allongement des mains courantes, pose de clous podotactiles en haut des escaliers.
- Marquage en jaune de la première et dernière contre marche,
- Habillement des nez de marche avec contraste et non glissant.

D'autres travaux de rénovation ont eu lieu pour la sécurité des enfants:

- Réfection des sols des jeux enfants à l'école maternelle GAILLON et Roger VIVIER.
- Réfections de sols pour certains jeux de l'aire de jeux à côté de la mairie.

Merci aux entreprises qui sont intervenues, profitant ainsi de la disponibilité des espaces.



Solidarité / Action sociale

Pendant la période de confinement liée à l'épidémie de coronavirus, la solidarité s'est organisée. À Marolles en Hurepoix, le CCAS et les services municipaux ont mis en place plusieurs actions notamment vers les aînés. Dès que les restrictions de déplacement ont débuté le 17 mars, la ville a organisé des actions de solidarité. L'objectif : ne pas délaisser les personnes les plus isolées. Les personnes âgées et seules, les personnes en situation de handicap ou encore les personnes atteintes du covid-19 sont concernées.

Par ailleurs, les Restos du Cœur ont maintenu l'ouverture d'un centre sur Marolles-en-Hurepoix afin de maintenir l'aide alimentaire aux plus démunis. Le CCAS a poursuivi les livraisons des paniers alimentaires par l'association Revivre malgré les difficultés d'approvisionnement.

De leur côté, les Marollais aussi se mobilisent.

Nombreux sont ceux qui ont mis du leur pour aider les autres durant cette situation de crise sanitaire. Certains ont pris l'initiative de communiquer via un groupe solidaire sur le réseau social WhatsApp. D'autres, nombreux et anonymes, appellent leur voisin, leurs amis, afin de s'assurer que tout va bien et de prendre soin des uns et des autres.

C'est surement la richesse d'un élan de solidarité!

Si on ne se serre pas les coudes, l'avenir va être compliqué.

Les fournisseurs d'énergie apportent leur concours.

EDF et Engie ont décidé de garantir la fourniture d'énergie à l'ensemble de ses clients particuliers en suspendant, jusqu'au 1er septembre 2020, toute réduction ou interruption de la fourniture d'électricité et de gaz ainsi que les pénalités de retard pour tous ses clients particuliers. Pour les clients qui seraient en situation difficile, EDF et Engie s'engagent également à assouplir ses modalités et échéanciers de paiement. Le CCAS sera l'interlocuteur privilégié pour obtenir des assouplissements sur les délais de règlements de factures ou des aides financières ponctuelles.

Concernant les chèques Energie, la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) nous informe d'un changement dans le calendrier d'envoi pour 2020. Les envois en Essonne se dérouleront à partir du 9 mai. Les dates peuvent évoluer selon les délais de distribution de La Poste.

Pour être éligible au chèque énergie en 2020, le revenu fiscal de référence (RFR) par unité de consommation (UC) du ménage doit être inférieur à 10 700€.

N'oubliez pas de saisir ou de renvoyer ce chèque auprès de votre fournisseur d'énergie. Chaque année de nombreux chèques sont inutilisés car ils ne sont pas renvoyés.

Les Marollais et Marollaises acteurs de la solidarité

Ce sont les anonymes, ils se lèvent tôt le matin ou partent tard le soir au travail. Ils sont Marollaises, Marollais, ils travaillent dans le secteur de la santé, du commerce de proximité, ils assurent l'hygiène et la sécurité au service de tous.

Ce sont les bénévoles qui faisaient les courses pour nos anciens et qui attendaient parfois 1 heure pour accéder au magasin et parfois autant pour passer en caisse. Ce sont les services publics et notamment ceux de la Mairie, de La Poste et combien d'autres...

Souvent en partant le matin, ils ont dû penser à ce satané virus et espérer qu'il ne les contamine pas. Pas pour eux spécifiquement mais souvent en pensant à leurs proches... Mais le lendemain ils sont repartis sans faillir. Alors pour eux à 20h le soir on a frappé dans nos mains, sur nos casseroles, on a écrit Merci sur nos poubelles, on a fait un signe de la main le pouce levé en l'air quand le camion benne est passé ou quand le postier est venu déposer un colis. Nous avons partout manifesté tant de signes de reconnaissance et d'admiration.

Cela a duré 55 jours, une éternité!

Assistance aux seniors

Durant le confinement, la commune, et en particulier le CCAS, ont dû être particulièrement vigilants et réactifs quant aux seniors.

Concernant le service de repas, tout d'abord, le prestataire qui fournissait les repas, aussi bien pour la Résidence du Parc que pour les portages à domicile a annoncé stopper sa prestation au début du confinement (ensuite, il a proposé de reprendre mais quitte notre secteur début juillet, suite à la pandémie). Les services communaux ont dû, dans un délai plus que contraint, trouver une solution de substitution satisfaisante pour maintenir une continuité du service.

La solution proposée est *provisoire*, elle permet de faire face à une situation sans précédent, et a dû prendre en compte les pénuries constatées sur certains aliments.

Le service de portage de repas a donc continué sans interruption, avec l'agent communal arborant son habituel sourire, caché par un masque...

Nous en profitons pour remercier à cette occasion les commerces Carrefour Market et Istanbul, de nous avoir donné des sacs, permettant un dépôt des repas « sans contact », lorsque nous sommes tombés en pénurie.

A la Résidence du Parc, les repas ne sont plus servis dans la salle de restaurant durant l'état d'urgence sanitaire : ils sont portés dans les appartements des résidents.

C'est ainsi plus d'une trentaine de repas par jour qui ont été servis durant le confinement.

Pour le **service de navettes**, celles vers le centre commercial de Brétigny ont été suspendues. En revanche, la navette vers Carrefour Market a été maintenue, mais adaptée afin de permettre aux seniors de profiter de la plage horaire qui leur était réservée de 8h00 à 9h00.

Malgré la pénurie, il a été fourni au personnel et aux seniors, masques et gel hydro alcoolique pour assurer leur protection.

Appels vers les seniors et les plus fragiles : dès le début du confinement, du personnel communal (Secrétaire de la MJC et animateurs du centre de loisirs) s'est chargé d'appeler très régulièrement les seniors de la Résidence du parc, ainsi que ceux inscrits sur le registre canicule. Le but de ces appels était avant tout d'assurer un lien avec nos aînés qui, pour certains, n'ont pas d'autres contacts que les services communaux. Il s'agissait également de faire un point sur leurs besoins et d'organiser, si nécessaire un service de courses pour leur éviter de sortir.

Plus de 120 seniors étaient ainsi appelés régulièrement.

Les seniors de la Résidence du Parc étaient en lien quotidiennement avec le personnel sur place. Les Marollais hors résidence avaient la possibilité de rappeler le **service d'écoute**.

N'hésitez pas à vous inscrire sur le Registre canicule, en appelant la mairie au 01.69.14.14.40.

Ceci vous permettra, en cas de souci (canicule, pandémie) d'être contacté.



Courses pour les seniors: très rapidement, les seniors nous ont indiqué leur crainte de sortir pour aller faire leurs achats (courses alimentaires ou de 1 ère nécessité, besoins en pharmacie). En parallèle, un élan de solidarité s'est spontanément manifesté. Plus d'une soixantaine de Marollais, inquiets pour les seniors, ont contacté la mairie, dès mi-mars, pour proposer leurs services. Le Centre Communal d'Action Sociale a donc mis en place un système sécurisé permettant aux bénévoles de faire les courses, sans contact avec les seniors et sans transaction financière entre eux.

Nous ne pouvons que féliciter ces bénévoles pour ce bel élan de solidarité! Dans ce contexte de crise extrêmement difficile, de telles initiatives ne peuvent que redonner le sourire.

Distribution des masques à la RPA et auprès des seniors en portage

Sans attendre la livraison des masques en tissu commandés par la commune, dès le 11 mai, il a été distribué aux seniors auxquels les repas sont portés à domicile, 2 masques jetables, en attendant les 2 masques en tissu qui leur ont été distribués dès le 26 mai.

En parallèle, dès le 11 mai, étaient distribués à la Résidence du Parc un masque en tissu par personne.

Ces masques ont été confectionnés par une marollaise bénévole, Angélique TRICONNET, qui fait partie des Marollais dont nous voulons mettre en lumière l'engagement et à qui nous disons un grand MERCI!





Assistance aux seniors



Cette résidence est une « résidence autonomie ». Elle n'est donc pas un EHPAD, bien qu'elle n'héberge que des seniors.

Le gouvernement a très rapidement annoncé des mesures de confinement strictes concernant les EHPAD. La situation restait dans le flou pour les « résidences autonomie ».

Etant donné qu'il s'agissait de la sécurité de nos anciens, le Centre Communal d'Action Sociale a fait le choix de ne pas attendre que les annonces de l'État se précisent : il a été décidé de placer la résidence en confinement dès le début pour assurer la sécurité des seniors.

En plus des référentes habituelles de la résidence, qui ont répondu aux sollicitations nombreuses des résidents, dont l'anxiété était palpable chez certains, et la volonté de sortir très présente chez d'autres, du personnel d'entretien était en renfort 7 jours sur 7, pour le nettoyage et la désinfection des locaux.

Afin de maintenir un lien social et de permettre aux seniors de conserver une activité physique et cérébrale, la commune, en lien avec le service Enfance-Jeunesse, a mis en place 2 fois par semaine (les mardis et jeudis), des ateliers de remise en forme « Sport au balcon », animés avec dynamisme par deux animatrices du centre de loisirs.

Dès la fin du confinement, l'un des ateliers sportifs a été pris en charge le jeudi, par une Marollaise, professeure de gymnastique pour la MJC. Nous la remercions ainsi que la MJC pour cette initiative.

Tous les samedis, depuis fin mars, les résidents ont rendez-vous pour « Questions pour un balcon », jeu organisé par 2 animateurs du centre de loisirs, qui les font rivaliser, dans la joie et la bonne humeur!

Dans les deux cas, les seniors de la résidence ont pu bénéficier gratuitement de ces animations, sans bouger de leur balcon/jardin, dans le parfait respect des gestes barrières.





Grâce aux actions mises en place sur la RPA et à un élan de solidarité des Marollais et des services municipaux, le confinement a paru moins difficile aux résidents malgré les restrictions de sorties et de visites.

La continuité du service :

- Portage des repas en appartements,
- Continuité des interventions techniques urgentes à domicile,
- Suivi des plus fragiles par les agents, appels téléphoniques quotidiens aux résidents,
- Courses montées à domicile par le personnel, distribution du courrier et des colis.

Le lien social:

- 3 séances d'activités par semaine, animées par le centre de loisirs : sport au balcon et master quizz. Ces moments étaient très attendus des résidents.
- Mise à disposition du matériel de loisirs créatifs pour rendre les journées moins monotones.
- La communication avec les familles a été renforcée afin de rassurer les proches des résidents et de mieux appréhender cette période.

L'hygiène et la sécurité :

L'équipe d'entretien de la RPA a été renforcée en semaine mais aussi le week-end, afin de désinfecter très régulièrement les locaux. Mise en place:

- De protocoles de désinfection des locaux,
- Des gestes barrières,
- D'un registre à l'entrée de la RPA.

Les bénévoles

L'équipe de la RPA tient à remercier les « couturières bénévoles » qui ont confectionné des blouses au personnel et des masques aux résidents. Un grand merci, également, aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour faire les courses des résidents, apporter le pain, aller à la pharmacie et au marché.





Sécurité / prévention



La Police municipale sur le terrain

Dès la mise en place du confinement, le mardi 17 mars 2020, le gouvernement a demandé un engagement total des forces de l'ordre, Police Nationale, Gendarmerie, Police Municipale pour appliquer avec rigueur le contrôle des déplacements des citoyens.

C'est pourquoi, immédiatement un partenariat s'est mis en place entre la gendarmerie de Marolles et la Police Municipale, le but étant de mettre en place un plan d'action commun et de se répartir les actions.

De nombreux contrôles ont eu lieu, à des emplacements différents, selon les moments et les directives. La Gendarmerie ayant la responsabilité d'un secteur comprenant Marolles plus trois autres communes (Plessis-Paté. Leudeville, Saint-Vrain), a apprécié l'appui apporté par nos deux Policiers Municipaux lors des contrôles journaliers sur des plages de deux heures. En dehors de ces contrôles, dans la journée, nos Policiers Municipaux ont parcouru la commune pour contrôler les personnes principalement piétonnes et vérifier leurs attestations. Ils étaient équipés pour ces missions de masques, gants et disposaient de gel hydro alcoolique.

La Police Municipale est également intervenue au plus près de la population, pour des actions de prévention aux gestes barrières, comme par exemple le samedi matin, pour le bon déroulement du marché hebdomadaire (celui de Marolles-en-Hurepoix était l'un des rares à être resté ouvert durant le confinement) ou lors de la distribution des masques à la salle des fêtes le 23 mai.

Certaines personnes n'avaient pas pris la mesure de la gravité de la situation sanitaire, n'hésitant pas à se mettre en danger et à mettre en danger les autres. Ils ont été verbalisés. En effet, dans le respect des gestes barrières il convient de penser à soi mais aussi aux autres.



Communication



Hors crise, une information nous arrive en général suffisamment tôt pour qu'on la relaie dans les temps, et avec un niveau de fiabilité suffisant. A l'inverse, avec cette crise, nous sommes entrés dans un monde d'incertitudes, d'informations venant des services officiels, parfois incomplètes, contradictoires, voire contredites quelques jours après. Chacun a pu, en lisant la presse, en regardant les divers médias, les sites officiels, sans parler des innombrables «experts » ou « supposés tels », constater ce flou relatif.

Nous vous avons informés du mieux possible, en suivant 3 axes qui nous ont paru les plus importants : du concret, de l'information fiable, de la réactivité.

À ce sujet, nous avons étoffé notre palette d'outils de communication (voir détails sur notre site internet page « publications municipales ») avec 2 médias:

- les annonces vocales (diffusées depuis un véhicule électrique conduit par un animateur du centre de loisirs) ont permis de vous rappeler les consignes de l'État (Restez chez vous, ...,) notamment au début de la pandémie où vous étiez nombreux à contacter la mairie pour signaler des comportements non respectueux des gestes barrières. Ces annonces ont également permis de vous informer des événements : distribution des masques, rentrée scolaire par exemple. Ces annonces ont été réalisées par des non professionnels mais avec toute la conviction nécessaire! Nous remercions chaleureusement les trois personnes qui ont bien voulu prêter leur voix.
- la page Facebook, inscrite à notre programme (« Développer les outils de communication numérique ») et que la crise sanitaire et son besoin de communiquer plus vite nous a conduit à démarrer plus tôt que nous le pensions. Depuis sa création, les retours sont très positifs et nous vous en remercions.

Info'Mag spécial COVID 19 - « Mais où est passé l'Écho Marollais »

Cette édition de l'info'mag est une édition spéciale liée à la crise : peu de manifestations ont pu se dérouler depuis la précédente édition de février, et concernant les prévisions, il est encore trop tôt pour annoncer la programmation riche et variée habituelle. De fait, autant l'écho marollais d'avril et de mai avaient un sens, pour diffuser les informations propres au COVID, autant ce mois-ci il était inutile de diffuser simultanément l'Info'mag et l'écho marollais. Rassurez-vous, il reviendra dans les prochains mois, à une date dépendant de la suite de cette crise sanitaire.



Rendez-vous culturels

Nos derniers rendez-vous culturels sont bien loin. Les derniers spectacles accueillis dans la cadre de la commission Culture se sont déroulés en janvier avec l'accueil des Hivernales et début février lors de la venue d'une compagnie Malienne pour le EMFest (festival Mali) programmation conjointe avec l'association du jumelage.

Et depuis... La crise sanitaire nous a obligé à annuler toute la programmation culturelle, et également de fermer notre médiathèque. Lors de la rédaction de ce billet il est encore trop tôt pour savoir si nous aurons la chance de pouvoir de nouveau programmer des spectacles vivants, expositions, concerts et manifestations à la médiathèque ou autres lieux lors du second semestre.

Toutefois un premier pas vient d'être réalisé en ouvrant la médiathèque sous la forme d'un « bibliodrive ».

L'accès au fond documentaire de notre médiathèque et le retour des documents est possible en respectant les gestes barrières depuis le 26 mai.

Pénétrer dans la médiathèque et accéder à l'espace multimédia sera pour un 2ème temps.

Le spectacle vivant, les artistes de tout ordre, musiciens, danseurs, comédiens, mais aussi les lieux de spectacle ou d'expositions tels que le Théâtre de Brétigny, le CAC ou encore les salles de cinémas, sont durement touchés par cette crise sans précédent.

Nous mettrons tout en œuvre dès lors que nous aurons le feu vert pour programmer des rencontres et ainsi continuer à soutenir la création artistique sous toutes ses formes.

Alors nous vous donnons rendez-vous très prochainement et nous vous espérons très nombreux.

Nous pourrons ainsi de nouveau, partager, rire, s'émouvoir, se rencontrer, s'enrichir, s'étonner, se distraire au sein même de notre ville, avec des artistes qu'il nous faut plus que jamais soutenir.

La médiathèque

Fermeture de la médiathèque du lundi 27 juillet au lundi 24 août inclus.

PENDANT LE CONFINEMENT

Nous avons proposé différentes ressources numériques disponibles sur le portail du réseau des médiathèques

(www.mediathegues.coeuressonne.fr) mais aussi sur notre page facebook (www.facebook.com/bibmarolles) afin que vous puissiez accéder à des offres culturelles diversifiées et gratuites pendant cette période de confinement.

APRÈS LE 11 MAI: UNE FORMULE EN MODE « BIBLIODRIVE »

Après le 11 mai, la médiathèque s'est adaptée aux mesures sanitaires en vous proposant un service en mode

« bibliodrive » afin de vous protéger et respecter les gestes barrières.

La médiathèque a de nouveau ouvert progressivement ses portes, avec un effectif réduit sur rendez-vous les :



- mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30,
- samedis de 10h à 12h30.

Afin de vous accueillir sereinement et en toute sécurité, un protocole sanitaire a été mis en place.

• Les modalités du Prêt de documents - « Drive »

Dans un premier temps, chaque lecteur est invité à consulter le catalogue du réseau des médiathèques.

Dans un deuxième temps, chaque lecteur peut réserver les documents qui l'intéressent via le portail des médiathèques, mais également par mail ou téléphone. Il est ensuite informé par mail ou téléphone de la disponibilité des documents et peut venir les récupérer suivant un créneau. D'autre part, un délai de 10 jours de mise en guarantaine des documents est effectué, avant leur mise à disposition, ce qui retarde d'autant le prêt effectif.

Retour des documents

Vous pouvez effectuer vos retours de documents en utilisant la boîte de retours, située à l'extérieur de la médiathèque.

Autres services

L'inscription gratuite à la médiathèque est toujours possible ; merci de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Les ressources numériques (livres, jeux, musique, apprentissages en ligne...) sont toujours à votre disposition sur

mediatheques.coeuressonne.fr.

Les autres services tels que l'espace multimédia et les espaces de lecture sont restés fermés pour les raisons sanitaires.

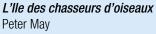
Les coups de cœur

Notre sélection romans policiers adultes en version numérique





Fred Vargas



Disponibles sur le portail du réseau des médiathèques : www.mediatheques.coeuressonne.fr

Notre sélection romans policiers adultes jeunesse





Mictlan Sébastien Rutès



Accueil des enfants des personnels prioritaires

Dès l'annonce du confinement, le 16 mars au soir, les 3 écoles de Marolles-en-Hurepoix ont dû être fermées.

Dès le 17 mars, les enfants des personnels prioritaires (enfants dont les 2 parents étaient soignants ou réquisitionnés) qui le souhaitaient étaient accueillis à l'école primaire Roger Vivier par le personnel enseignant volontaire de Marolles-en-Hurepoix mais également par la directrice de l'école maternelle de Vert le Grand et par une enseignante de la maternelle de Lardy. Le personnel Enfance et restauration scolaire a pris le relais durant le temps périscolaire.

Le challenge était le suivant : accueillir ces enfants dans les meilleures conditions, même s'il s'agit de conditions très spéciales, liées à l'application des gestes barrières.

Les agents communaux ont su se montrer réactifs et modifier leur façon de travailler pour que la sécurité et le sourire des enfants soient préservés. La commune a, par ailleurs, décidé que les prestations périscolaires des familles concernées ne seraient pas facturées.



Continuité pédagogique

La mise en place de la continuité pédagogique a nécessité une reprogrammation du travail et une conception de documents à envoyer en format numérique.

Pour l'école élémentaire :

- Mise en place d'une adresse mail par classe pour permettre aux enseignants de communiquer avec les familles,
- Transmission régulière d'un programme de travail aux élèves par mails avec retour aux enseignants,
- Réponses par mails ou par téléphone, aux demandes des parents,
- Accompagnement des parents dans la mise en place du travail,
- Utilisation d'applications de classes virtuelles et visio-conférence (Klassroom/CNED),
- Contacts téléphoniques pour le suivi de certains élèves,
- Échanges quotidiens entre les enseignants pour se tenir au courant, partager les dernières informations (infos liées à l'école, au covid, santé des uns et des autres).



Rentrée scolaire

Afin d'ouvrir les écoles le jeudi 14 mai puis le 4 juin, une réorganisation complète et très rigoureuse des locaux et des espaces extérieurs a été nécessaire, pour respecter le protocole sanitaire établi par l'Etat et transmis tardivement au niveau local. Cette réouverture a été possible grâce au travail conjoint des personnels des services Enfance, Technique et Administratif, pour la partie organisationnelle et logistique, des écoles et restauration scolaire (ATSEM et personnel d'entretien), en lien avec les enseignants. On ne peut que souligner leur professionnalisme et leur réactivité.



Phase 1

En concertation avec Mme l'inspectrice de l'Éducation Nationale, les directions des 3 écoles, en toute transparence avec les représentants de parents d'élèves, et en fonction du nombre d'enseignants disponibles en présentiel, la rentrée s'est effectuée comme suit :

- À l'école élémentaire les 97 élèves de cet établissement dont les parents avaient répondu positivement au sondage réalisé via cette école. Ces élèves ont été répartis en huit groupes de 10 à 13 élèves.
- Pour les 2 écoles maternelles, les effectifs en personnel enseignant ont permis d'accueillir uniquement 10 enfants des personnels prioritaires pour la gestion de crise.
- Les enfants d'élémentaire et de maternelles accueillis sur les écoles furent, dès le midi pris en charge par l'équipe périscolaire, jusqu'en fin de journée.
- Pour les autres élèves, l'enseignement s'est fait à distance.

À la suite des annonces du gouvernement du 28 Mai la phase 2 s'est effectuée le jeudi 4 Juin avec un protocole sanitaire identique au jeudi 14 Mai.

- À l'école élémentaire 208 élèves de cet établissement dont les parents avaient répondu positivement au sondage réalisé via cette école, ont été répartis en 14 groupes de 15 conformément aux recommandations scientifiques et à celles de Mme l'inspectrice de l'éducation Nationale (par roulement un groupe est accueilli au centre de loisirs toute la journée sans surcout pour les familles).
- Pour les 2 écoles maternelles, les effectifs plus importants en personnels enseignants ont permis d'accueillir 55 enfants à la maternelle Gaillon et 57 enfants à la maternelle Vivier par roulement (en intégrants les élèves prioritaires).

Ces différentes contraintes ont nécessité un taux d'encadrement très important, avec fermeture du centre de loisirs le mercredi.

La restauration scolaire a également évolué en proposant, en alternance, des repas chauds et froids. Notre prestataire a fortement augmenté ses coûts pour répondre aux nouvelles normes sanitaires dues à la pandémie et au conditionnement des repas, ce qui induit, pour la commune, un coût de revient pour un repas de 8,5 euros (hors frais d'encadrement spécifiques aux normes COVID).



Périscolaire







Durant les premiers jours du confinement le personnel a été actif sur le terrain, un nettoyage de printemps dans tous les recoins intérieurs et extérieurs du centre de loisirs, réaménagement du potager.

La crise sanitaire ayant vidé le centre de loisirs de tous les enfants. l'équipe d'animateurs s'est mobilisée pour réinventer l'animation.... à distance.

La page Facebook « Accueil de loisirs » est devenue un vrai lieu de divertissement où les familles ont pu trouver des recettes de cuisine, des activités manuelles adaptées, des séances de sport, du dessin « pas à pas », et même des grands jeux « collectifs ».

L'animation à distance a rencontré un vif succès et la page Facebook continue de proposer des activités pour tous les petits marollais.

Pendant la période des vacances de printemps des enfants prioritaires ont été accueillis. Ils ont pu participer à leur façon aux activités de nettoyage et de réaménagement du centre de loisirs, tout en s'amusant beaucoup.

La reprise de l'école est annoncée, et une concertation avec chaque partenaire (dont le centre de loisirs) a été nécessaire pour se projeter sur une réouverture avec un protocole sanitaire imposé. L'organisation du périscolaire s'est mise en place avec une étude de faisabilité en fonction des locaux, des entrées, des sorties, des sanitaires, des horaires, du personnel, de la restauration, du nombre d'enfants... pour éviter des croisements et des mélanges de groupes.



Pour permettre une meilleure organisation et privilégier la qualité d'accueil des enfants à l'école et celles des enseignants en continuité pédagogique à domicile, la commune a fait le choix, lors de la 1ère phase de déconfinement de mettre en place un accueil périscolaire de 13h30 à 16h30 en prenant en charge la totalité du coût de ce service. Les familles ne seront facturées que de la restauration et de l'accueil du soir à partir de 16h30.

Merci à tous de votre investissement dans cette période de confinement.



Parmi les activités proposées aux enfants du périscolaire :

maquillage, apprentissage du vélo, un après-midi carnaval masqué avec remise de friandises offert par le comité des fêtes qui a dû annuler le carnaval de Marolles.



Un grand merci aux bénévoles

Les hôpitaux de Saint-Maurice remercient les Marollais

Pendant le confinement, Agnès qui est infirmière mais aussi bénévole à SNL et au Comité des Fêtes, a envoyé un message : les hôpitaux de Saint-Maurice dans le Val de Marne recherchaient des draps, des housses de couettes pour faire des blouses, des masques, etc...

Ce message retransmis par l'intermédiaire de plusieurs associations a permis la collecte de nombreux draps, housses de couettes. Merci pour l'aide apportée à ce personnel soignant! Bravo à tous!



Résumé d'une action de bénévoles pendant le confinement

Tout a commencé avec une publication sur les réseaux sociaux qui relayait un appel au secours des personnels soignants concernant la pénurie de masques sur leur lieu de travail. Face à l'absence de protection, on nous demandait à nous couturières de bien vouloir fabriquer des masques en tissu.

Devant l'ampleur des demandes et sur l'initiative de Graziella, un élan de solidarité se met très vite en place et un réseau se forme sur la commune : groupe de couture de la MJC, assistantes maternelles de la ville...

Débutantes ou professionnelles de la couture, elles ont répondu présentes pour aider à la confection de masques en tissu.

Pour certaines il a fallu ressortir les machines à coudre du grenier et se réapprovisionner en fils, aiguilles, élastiques, tissu mais elles ont foncé la tête baissée pour cette cause.

C'est là qu'est née « La fée des masques ». Bintou, Martine, Patrick, Marie-France, Michèle, Chantal, Graziella ont pallié au mangue de masques pour le personnel soignant durant cette crise. Secrétaire médicale en imagerie à l'hôpital de Corbeil, ambulanciers, aidessoignantes, personnels soignants en néonatalogie à l'hôpital d'Etampes, personnels de la grande distribution, carrefour Market, boulangerie, chauffeur-livreur, aide à domicile, RPA, nombreux ont été ceux à qui nous avons distribué gratuitement nos masques en tissu fait main.

Nous avons dû pour pouvoir produire nos masques, faire appel aux habitants de Marolles pour des dons de matières premières.

Nous nous sommes organisées à chaque fois pour récupérer les donations en respectant les gestes barrières.

Par la suite, nous avons répondu à des demandes de surblouses pour la RPA et les hôpitaux.

Nous avons transmis plus de 2 000 masques gratuitement dans le département.



Remerciements pour les visières

Nous tenons à remercier l'association Créatik qui via le réseau Visiere solidaires COVID-19 nous a fabriqué des visières pour tout le personnel municipal à des coûts très réduits.

Nous remercions chaleureusement l'association Vesti'aid qui a financé l'achat de ces visières.



Distribution masques

En cette période de crise sanitaire, des hommes et des femmes sont venus spontanément proposer leur aide au CCAS. Leur engagement désintéressé fut pour la commune et nos ainés une aide précieuse. Au fil des semaines ce sont près de 40 bénévoles qui sont venus nous rejoindre. Quand la ville a commencé à recevoir des masques, de l'agglomération, de la Région IDF, du département complété par les achats de la commune, une première distribution fut organisée le dimanche 17 et le lundi 18 mai. C'est le samedi soir à 18h, que nous avons reçu un premier colis que nous avons immédiatement mis sous enveloppe afin de commencer à distribuer 2 200 masques dès le lendemain.



Le samedi suivant, nous organisions une distribution plus massive à la salle des fêtes où 1 134 Marollais sont venus retirer 5 538 masques. Le succès de cette journée reposait sur une organisation parfaite avec nos 60 bénévoles qui se sont relavés tout au long de cette journée en respectant un protocole sanitaire très strict. Parallèlement, les personnes vulnérables pouvaient demander à la Mairie de leur livrer leurs masques.

En 1 semaine, la commune et les bénévoles ont distribué environ 8 000 masques. Sans eux rien n'aurait pu se réaliser...





Remerciements pour les lampes UV

Nous remercions chaleureusement la société Giga Concept pour son don de lampes UV qui nous ont permis de désinfecter le petit matériel notamment les téléphones portables d'astreinte.



USM Athlétisme



LE CONFINEMENT D'AVRIL VÉCU PAR L'USM ATHLÉTISME

Au club d'athlétisme, l'annonce du confinement nous a bien ébranlés surtout lorsqu'il nous a fallu annuler notre course « La Marollaise » dont la préparation était pratiquement finalisée.

Cependant, après une courte période de sidération, nous ne nous sommes pas avoués vaincus pour autant et rien que pour le mois d'avril, au club d'athlé :

- 23 coureurs ont parcouru 2 437 km 8 marcheurs : 752 km
- Sans oublier 700 km sur un vélo d'appartement et 160 km de vélo.
- Soit un total de 3849 km pour des sportifs confinés !!!

Tout cela en tours de jardin, ou en tours de Marolles (qui ont permis de découvrir des ruelles et petits chemins inconnus jusqu'alors) ou bien en marchant sportivement 6 km pour chercher son pain, ou promener ses chiens.

Mention spéciale pour une coureuse qui, après avoir elle-même été infectée par le virus, a participé à un challenge pour les soignants : biathlon en blanc (5 km course et 100 sauts à la corde).

D'autres ont privilégié le renforcement musculaire, la gym ou le yoga seul ou en famille, parfois en suivant les coachs sportifs, devant l'ordinateur ou la télévision.

Enfin il y a ceux pour qui le confinement a révélé d'autres centres d'intérêts : la cuisine, les ateliers d'écriture, le jardinage...

Une chose est certaine: sportifs ou non, cette terrible crise sanitaire nous a appris que nous possédions un immense trésor, auquel jusqu'à présent nous ne prêtions que peu d'attention : LA LIBERTE!

Racing Club de l'Arpajonnais



LE RCA EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Pendant cette longue de période de confinement toutes les activités de notre club de football ont été arrêtées depuis le 13 mars et ce, probablement, jusqu'à début septembre.

Nous sommes restés en contact avec nos adhérents, soit en relayant, via notre page Facebook, des exercices proposés par la Ligue de football, soit en leur donnant des informations officielles émanant de la Fédération Française de football.

Nos bénévoles ne sont pas restés inactifs, puisque certains d'entre eux se sont proposés pour participer à des actions solidaires (courses pour personnes âgées, nettoyage locaux communaux, etc...).

Concernant la rentrée, et tenant compte de cette période d'inactivité, le bureau réfléchit à appliquer une remise sur le montant du renouvellement des licences pour la nouvelle saison.

En attendant, bon confinement à tous et prenez soin de vous.

Football Club de Marolles



Cette prochaine saison le FCM fête ses 10 ans !

Le confinement a eu raison de votre énergie débordante ? Vous avez envie de retrouver votre forme?

Ce club n'attend plus que vous pour vous permettre de démarrer une rentrée sportive et vous adonner à votre sport favori le Football.

Venez rejoindre soit l'équipe des CDM (à partir de 18 ans) soit les plus de 45 ans, pour partager de bons moments sportifs et conviviaux!

A bientôt, sportivement vôtre!

Contact: Thierry DUFAY - dufay.th@wanadoo.fr

USM Vo Co Truyen





UNE SAISON BIEN COMMENCÉE...

L'année 2020 avait débuté sous les meilleurs auspices.

Lors du stage « Enseignants et Assistants » de l'école Minh Long le week end des 11 et 12 janvier, nos adhérents et enseignants ont pu perfectionner leurs techniques grâce à la présence des maîtres et experts de l'école. Par ailleurs, l'école a pu rendre hommage à son maître fondateur : Maître Tran Minh Long grâce à la présence de sa fille, sa petite-fille et son arrière-petite-fille, qui s'est inscrite cette saison au club.

Lors de la coupe Nationale Minh Long France, co-organisée par l'école Minh Long et l'USM Vo Co Truyen, le week end des 1er et 2 février à Lardy, nos adhérents se sont démarqués puisque 5 médailles d'or, 6 d'argent, 8 de bronze ont été récoltées aussi bien en technique qu'en combat.

Sur tout le week-end, ce ne sont pas moins de 301 compétiteurs de 29 clubs français qui sont venus à Lardy.

Le club renouvelle ses félicitations à tous ses participants et particulièrement à ses médaillés!

L'USM Vo Co truyen remercie aussi ses partenaires et ses bénévoles sans qui cet évènement ne pourrait pas avoir lieu.

Le retour des vacances d'hiver aurait dû marguer le début de la préparation aux passages de grades de juin mais le COVID 19 en a décidé autrement. Les mesures de confinement imposées à tous les français ont modifié notre pratique et nous ont obligé à annuler des évènements qui nous tiennent à cœur comme les journées de sport en famille, un repas pour nos bénévoles...

Nous souhaitant proches de nos adhérents, et pour qu'ils puissent continuer leur pratique, le club a décidé de diffuser aux adhérents volontaires des vidéos des différentes techniques de notre art martial. Rapidement, des cours hebdomadaires en visio se sont mis en place. Ces cours permettent une meilleure interaction avec les pratiquants. Notre fin de saison a aussi été mise entre parenthèse.

Nous espérons pouvoir reprendre dans de bonnes conditions en septembre. D'ici ces retrouvailles très attendues, prenez tous soin de vous et de vos proches.





USM Tennis





CHRONIQUE D'UNE PÉRIODE PARTICULIÈRE...

Avec cette crise sanitaire sans précédent, nous venons de traverser une période très particulière durant laquelle chacun et chacune a dû s'adapter pour vivre autrement, le temps du confinement, et même après.

Le tennis, comme tous les autres sports, a connu un arrêt complet de son activité depuis le 16 mars.

Gardons la forme!

Nous n'en avons pas pour autant oublié nos adhérents, à qui nous avons envoyé des newsletters au fur et à mesure des annonces du gouvernement.

Nous leur avons aussi proposé de maintenir une activité physique : du FITennis deux fois par semaine via Skype.

Une trentaine d'adhérents a fidèlement suivi cette animation le mercredi soir et le samedi matin.

Solidarité

Cette période a également été propice à des élans de solidarité entre les Marollais.

Nos adhérents en ont été un bel exemple à travers la collecte de tissus à laquelle ils ont participé pour Agnès, une de nos licenciés.

Ces tissus récoltés ont servi à fabriquer, par des couturières, des masques et des blouses pour les infirmières de l'hôpital St Maurice dans le Val de Marne.

MERCI à tous pour votre générosité!

Retour sur les terrains!

Le Ministère des Sports a annoncé un retour possible du tennis, uniquement en simple et sur les terrains extérieurs, à partir du lundi 11 mai.

Après la rédaction d'un protocole sanitaire par l'USM Tennis et en accord avec la mairie, nos adhérents ont pu à nouveau taper la petite balle jaune dès le samedi 16 mai.

Et comme un clin d'œil à ce retour, le soleil était au rendez-vous! Reprise des cours

Les entraîneurs et les membres du bureau réfléchissent aux modalités de reprise des cours.

Tout en s'appuyant sur les contraintes imposées par le gouvernement et la Fédération Française de Tennis, le club pourrait proposer des stages et des cours pendant l'été.

En attendant, vous pouvez toujours vous procurer la carte d'été, valable jusqu'au 31 août, et venir jouer sur les terrains extérieurs. Pour tous renseignements, contactez le club à us.marolles.fr. Suivez l'actualité du club sur notre site internet www.club.fft.fr/us.marolles ou sur Facebook https://www.facebook.com/USMtennis



USM Taekwondo





2019/2020, une saison bien étrange. Partie sur les chapeaux de roue, elle promettait d'être riche en événements avant d'être subitement mise à l'arrêt mi-mars, par la pandémie de Covid-19. Best of d'une année sportive sans précédent.

Avant la crise sanitaire

- Championnat Essonne combat (nov. 2019 St Michel/Orge) : médaille de Bronze pour Evan D, Mathis V. et Johan D. 5ème place pour Loick et Evan B.
- Championnat IDF technique (janv. 2020 Paris) : Evan B (Or) ; Harold (Argent); Loick (Bronze) et Nathan (5ème)
- Stage technique (1er mars Marolles) dirigé par la coréenne Lee Young EUN (5ème Dan. Championne du Monde technique par équipe 2006) qui a réuni 70 participants de toute l'IDF.
- Hanmadang (8 mars Morigny-Champigny) : bravo aux marollais et marollaises qui ont participé à cette dernière compétition technique, juste avant le confinement. Lilou (Or) ; Lucrèce ; Tiana (Argent) ; Zoula-Zoé (Bronze); Evan D; Mathis; Nathan; Loick; Evan B (Bronze).

Pendant la crise sanitaire

- Annulation de notre tournoi, le Trophée Des Tigres
- Assemblée Générale reportée au 02/09
- Don de tissu à une association de couturières bénévoles (confection de protections sanitaires pour le personnel soignant)
- Achat de 50 masques tissu réutilisables « made in Marolles »
- Maintien du lien social avec nos adhérents et continuité de l'activité « en ligne » grâce à Harold et l'équipe pédagogique de notre école Dokwan (tutos vidéo, séances live sur YouTube ou Instagram...)

Le Jour d'après

A l'heure où nous écrivons débute le déconfinement mais la situation apporte toujours son lot d'incertitudes. Néanmoins, grande est notre envie de retrouver nos adhérents. Le club a élaboré différents scénarios de reprise. Mais, qui peut dire si le jour d'après sera pareil au jour d'avant ? Nous remercions infiniment notre coach Harold et ses assistants (Loick, Nathan, Angélina) pour leur implication, la ville de Marolles (services techniques et communication), l'USM, La FFST (notre Fédération) et Complice De Vie, notre partenaire.

En espérant de tout cœur vous retrouver très vite, nous vous souhaitons un bel été. Rendez-vous mercredi 2 septembre pour notre Assemblée **Générale.** Prenez soin de vous car le combat continue.

Vigilance, bienveillance et solidarité sont nos armes contre l'épidémie.





VESTI'AID



VESTI'AID n'a pas échappé à la crise sanitaire et vous êtes nombreux à nous questionner quant à notre prochaine date d'ouverture.

À ce jour, nous n'avons toujours pas l'autorisation d'ouvrir mais dès lors que les conditions sanitaires nous le permettront, nous étudierons la possibilité de prévoir une vente.

En revanche, il n'y aura pas de dépôts jusqu'à nouvel ordre.

Chers clients et généreux donateurs, nous regrettons autant que vous cette situation sans précédent et dans l'attente du plaisir de vous retrouver, restez prudents et continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Comité des fêtes





Pour le carnaval prévu le dimanche 29 mars, nous, au Comité des Fêtes, on était prêt!

Chacun avait choisi son poste pour faire la fête avec les enfants. L'affiche et les bons à distribuer dans les écoles, préparés par Anthony étaient prêts à être imprimés. Patricia, Claudy et Josiane avaient rempli les sachets de friandises. Et puis, il y a eu le confinement et toutes les manifestations ont été interdites!

Comment fêter malgré tout le carnaval après le déconfinement ? Avec la reprise de l'école en petits effectifs, les animateurs du Centre de Loisirs ont eu cette idée : organiser un carnaval dé-confiné.

On a distribué les sachets de friandises aux enfants et on a fait plein de photos!

Des gâteaux destinés aux résidents ont été déposés à la RPA par le Comité des Fêtes. Voilà comment on organise un carnaval dé-confiné!

Mais où est passé Binot ? Il vous attend pour fêter le carnaval l'année prochaine!



Atelier CREATIK





Le COVID 19 bouleverse nos vies et dans ces moments, nous essayons d'être encore plus utiles au monde qui nous entoure.

C'est naturellement que des membres de l'association se sont portés volontaires pour mettre à disposition leur temps et leurs machines afin d'imprimer gratuitement des visières de protection à destination du personnel soignant. Plus de 1000 supports ont été ainsi réalisés en partenariat avec le réseau bénévole « visière solidaire » et son antenne locale.

Mais cette période a été aussi l'occasion pour notre jeune association de publier un guide de la bonne posture devant un PC, guide établi en collaboration avec Odile Morchoisne, masseur-kinésithérapeute à l'AP-HP.

À l'origine prévu pour aider les adhérents à se corriger lors de leur séance devant un ordinateur, ce guide a pris tout son sens en période de généralisation du télétravail. Ce guide gratuit a donc été largement diffusé et est disponible sur notre page Facebook ou sur simple demande par email. Evidemment, nous avons dû annuler des cours, annuler une sortie culturelle mais il est apparu important de garder le lien avec nos adhérents afin d'avoir de leurs nouvelles, vérifier qu'ils allaient bien, les encourager à travailler chez eux et voir comment les aider.

Ainsi la suppression de cours n'a pas rimé avec absence de 3D. Nous avons adapté à chaque niveau, des challenges. Les 1ères années devaient terminer leur modélisation de robot commencée en cours, les 2èmes années ont été encadrés par des volontaires de 3ème année afin de terminer leur première animation chainée et les 3èmes années ont fini leur

Enfin, malgré le fait que les groupes sont limités à 10 adhérents, nous avons décidé de proposer la continuité de notre activité sous la forme d'enseignements, de partages et d'échanges à distance. Depuis fin mai, un serveur sur le Réseau DISCORD a donc vu le jour.

Ce système permettra également de tenir l'Assemblée Générale à distance. L'année s'achève ainsi, drôle d'année mais que de fierté au regard de ce que les adhérents ont accompli. Nous publierons prochainement sur notre site et page Facebook quelques-unes de leur réalisation.

L'atelier Creatik forme adultes et enfants à partir de 12 ans aux technologies 3D utilisées dans le cinéma d'animation, dans les jeux vidéo, dans l'industrie ou dans l'impression 3D. Les niveaux sont limités à 10 adhérents.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir ce monde passionnant et vous préinscrire.

Plus de d'information sur

http://l-atelier-creatik.fr

ou par email à lateliercreatik@gmail.com.

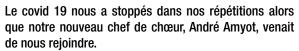


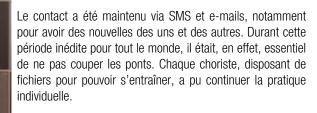
Crescendo





CRESCENDO DURANT LE CONFINEMENT





Nous souhaitons être prêts pour notre prochain concert du 15 novembre, en espérant que la situation nous permettra de le maintenir.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Catherine Esnard au 06 79 30 35 97.

ALPHABETA



Notre activité d'enseignement du français pour adultes a dû s'adapter aux contraintes du confinement.

Que ce soit à Marolles, à Brétigny et plus généralement dans les municipalités de l'agglomération Cœur d'Essonne, Alphabeta essaie de maintenir le contact avec les apprenants. Quand cela est possible les formateurs leur proposent de travailler par téléphone, mail ou via les outils de visioconférence ; nous leur transmettons les informations et conseils qui peuvent leur être utiles et/ou nécessaires.

Il semble que partout la reprise des cours ne soit pas envisageable dans les locaux municipaux.

Quoi qu'il en soit, que vous soyez formateur ou apprenant, maintenez le contact entre vous. Même si nous ne pouvons pas travailler ensemble sachez que nous sommes à vos côtés et n'hésitez pas à nous contacter si besoin. Suite à l'enquête que nous avons faite nous savons que quelques-uns utilisent le « e-travail ». Il faut continuer et même développer ce qui est possible.

L'assemblée générale de l'association qui était programmée le 11 juin prochain ne sera pas tenue. Lorsque nous y verrons plus clair nous définirons une nouvelle date, vraisemblablement après la rentrée de septembre. Nous vous tiendrons au courant. Prenez soin de vous.

Atelier des Ouistitis





Association d'assistantes maternelles « L'Atelier des ouistitis » a organisé son salon du tout petit « printemps/été » juste avant le confinement.

Celui-ci a été une réussite : 2500 articles déposés, 1400 vendus (jouets, articles de puériculture et vêtements de 0 à 10 ans).

Nous espérons vous retrouver le week-end des 3 et 4 octobre 2020 pour notre salon du tout petit Automne/hiver, si la situation sanitaire nous le permet.

Pour tout renseignement: latelierdesouistis@gmail.com.





Les Restos du Cœur





UNE FIN DE CAMPAGNE CONTRARIÉE PAR LE CORONAVIRUS

Les mesures sanitaires mises en place pour combattre le Coronavirus Covid 19 ont doublement affecté la fin de campagne d'hiver 2019 -

- La prolongation de 15 jours supplémentaires, initialement planifiée comme tous les ans, a dû être abandonnée, l'exigüité de notre local ne permettant pas d'assurer, dans de bonnes conditions, la sécurité sanitaire aussi bien des personnes accueillies que des bénévoles.
- La plupart des maires et responsables de CCAS des communes rattachées à notre Centre se sont vus contraints, à regret et au dernier moment, de décliner l'invitation qui leur avait été faite de partager, le samedi 14 mars 2020 avec les bénévoles, le verre de l'amitié qui accompagne traditionnellement la clôture officielle de la campagne.

C'est donc dans un contexte déjà un peu « confiné » qu'Anne-Marie GENESTE a dressé le bilan de cette campagne commencée le 21 novembre 2019 qui a été marquée par une augmentation de 16 % des bénéficiaires consécutive à la prise en charge des 16 demandeurs d'asile hébergés en centre d'accueil à Leudeville. En faisant abstraction de ces 16 inscriptions exceptionnelles et vraisemblablement temporaires, la situation reste stable (+1 famille et 4 personnes seules) par rapport à l'année dernière. Globalement ce sont 11 704 repas qui ont été servis à 106 personnes durant la période considérée.

Roland COTTON, président de l'association départementale, s'est félicité du fort engagement de tous les bénévoles qui assurent l'activité des 13 centres de l'Essonne, mais a également fait part de ses inquiétudes face à une situation qui voit croître d'année en année les dépenses de fonctionnement et d'investissement (loyers, véhicules, frais de transport...), ce qui impose de devoir trouver de nouvelles sources de recettes dans un environnement difficile et la crainte d'une réduction sensible à terme de la contribution européenne dans l'approvisionnement en denrées alimentaires.

Georges JOUBERT a tenu à redire toutes ses félicitations aux Restos du Cœur pour leur action inégalable à l'endroit des personnes en difficulté et a reconnu volontiers que les CCAS n'étaient pas à même d'assurer une telle aide alimentaire sur la durée dans les mêmes conditions.

Toute l'équipe des bénévoles remercie chaleureusement tous les donateurs qui ont participé à la collecte nationale des 6 et 7 mars 2020 à Carrefour Market.

Les produits récoltés (1 451 kg) permettront de démarrer dans de meilleures conditions la prochaine campagne d'hiver 2020 / 2021.

A toutes et à tous, un grand merci pour votre belle et fidèle générosité. Et, dans la situation particulière que nous vivons tous actuellement, nous souhaitons élargir le périmètre de nos remerciements à tous les soignants dont l'abnégation et le dévouement forcent le respect et l'admiration, sans oublier toutes celles et tous ceux qui portent aide et assistance aux personnes isolées et en difficulté dans leur entourage.

SNL



APPEL EXCEPTIONNEL AUX DONS

Parce que la lutte contre l'exclusion commence par le logement

Chères amies, Cher amis,

Vous connaissez bien SNL Essonne et bon nombre d'entre vous comptent parmi le millier de donateurs dont les dons nous permettaient d'envisager de façon assez sereine l'année 2020. Or comme vous l'imaginez, la crise du Covid-19 affecte fortement notre association.

Tout d'abord, la crise a frappé durement les moins favorisés, et parmi eux nos locataires. Or les loyers qu'ils versent représentent la plus grande part de nos revenus. Dans le contexte actuel, les ressources extrêmement précaires de beaucoup de nos locataires se sont taries. Ceux-ci se heurtent bien souvent à de grosses difficultés administratives pour percevoir leurs droits. Cette situation se traduit très concrètement par des délais supplémentaires accordés pour payer les loyers mais aussi parfois des situations d'impayés.

Par ailleurs, nous sommes bailleur social d'un parc de 520 logements et maître d'ouvrage pour la réalisation d'une vingtaine de logements par an. L'arrêt de la plupart des chantiers se traduira par un retard de mise en service et un manque à gagner correspondant.

De la même manière, le confinement a aussi retardé les sorties de locataires vers des logements pérennes et les entrées de nouveaux locataires, ce qui entraîne automatiquement des baisses de subventions relatives au relogement et des loyers perdus.

Aux différents échelons, les pouvoirs publics, nos partenaires qui reconnaissent la grande utilité sociale de notre action, font preuve d'une grande compréhension, mais d'ores et déjà, nous savons que nous allons y « laisser des plumes », d'autant que les différentes manifestations que nous organisons généralement pour recruter de nouveaux donateurs seront vraisemblablement suspendues jusqu'à la fin 2020. Cette situation arrive au moment où notre association commençait tout juste à relever la tête, après une année 2019 au cours de laquelle, grâce notamment à l'organisation de nombreuses manifestations contribuant à l'atteinte d'un niveau exceptionnel de dons et mécénat (295 k€), nous avions réussi à pouvoir combler une partie du déficit cumulé les années précédentes tout en réservant en tout 200 k€ pour financer des logements

Or les dons, même s'ils ne représentent qu'une faible part dans notre budget, jouent un rôle déterminant pour notre association d'une part pour déclencher tout le processus des financements lors de créations de logements, d'autre part pour assurer notre indépendance et l'équilibre financier de toutes nos activités.

Merci donc par avance pour votre don, votre soutien et votre amitié.

À compléter et à renvoyer accompagné de votre chèque à Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne - 24 rue de l'Alun - 91630 N	farolles en Hurepoix
Out, je soutiens l'action de Solidarités Nouvelles pour le Logement pour la	utter contre le mal·logement.
Pour cela, je fais un don de 50€ 90€ 120€ 200€ Au le fais confiance à 50€ secone pour affecter mon don Mon don sers strictement affecté à l'investissement dans la création de nou. Je suis plus spécialement proche du Groupe Local de	caru
Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 75% de son montant dans la limite de 10006 (plafond 2020) et de 65% au-delà, dans la limite de 20% de votre revenu imposable (au-delà, report possible sur 5 ans).	De la part de :
Je joins mon don par chèque bancaire à l'ordre de SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT ESSONNE.	
Emal	
Cities	





LES AMIS DU JUMELAGE

LES ÉCHANGES AVEC NOS VILLES JUMELLES STOPPÉS PAR LE COVID-19

Tout a commencé avec l'annulation de notre loto annuel que nous devions faire le samedi 28 mars. Nous étions prêts, les lots achetés, les affiches et les flyers imprimés.

Nos activités d'échanges avec Coppenbrügge et Southam se faisant toujours en mai, durant les longs week-ends de l'Ascension et de Pentecôte sont reportés à l'année prochaine.

Dès le début du confinement, afin de garder le contact avec les membres de notre association, nous avons créé un groupe WhatsApp qui nous a permis d'échanger des informations, des photos et vidéos et bien sûr des blagues, et dans lequel chacun a pu faire part de ses activités.

Un groupe WhatsApp germanophone a également été créé.

Nous avons réalisé, merci François, une carte d'encouragement de la part des membres de notre conseil d'administration que nous avons envoyée avec un message en Anglais, en Allemand et en Français à nos amis de Southam, Coppenbrügge et Lakamané.



Nous aurions dû recevoir nos amis allemands du 21 au 24 mai 2020. La crise sanitaire est malheureusement passée par-là.

Le programme était déjà ficelé lorsque l'annonce du confinement est arrivée. La décision a été rapidement prise de tout reporter à l'année prochaine. Au lieu de se rencontrer physiquement, c'est via WhatsApp que nous avons échangé avec la constitution d'un groupe germanophone avec nos amis de Coppenbrügge et les germanophones des Amis du Jumelage de Marolles.

Gérard et Nicole, Agnieszka, Monique et Catherine, ont ainsi pu communiquer avec leurs amis de Coppenbrügge, Marion, Sigrid, Sabine, Galina, Steffi, Rosita, Elke, Uschi, Wolfgang, Conny, Marel.

Au programme : échange de devinettes historiques ou culturelles, échange de recettes, d'idées de jardinage, visionnage de photos, nouvelles des entraînements sportifs de chacun, découverte de blagues, célébration d'anniversaires. Le plaisir d'échanger, de communiquer et d'être ensemble virtuellement était bien présent. C'est aussi cela l'âme de notre jumelage.



Fin Mai 2020 - Le non-voyage à SOUTHAM

Tout était prêt : Eurostar réservé, visite de Londres programmée, journée de découvertes dans la région de Southam organisée et ... patatras tout est annulé! Pour autant, le lien n'a pas été rompu. Echanges d'e-mails et de photos, de vidéos, envoi d'une « carte postale » de soutien à nos amis anglais, très apprécié au vu des messages de remerciements en retour... Nous sommes tous « frustrés » mais ce n'est que partie remise.

Les retrouvailles l'an prochain n'en seront que plus belles et chaleureuses.

Programme 2019-2021 : création d'un périmètre maraîcher de 4 hectares à Lakamané

Au mois de janvier dernier ont démarré les premiers travaux de réalisation du périmètre maraîcher de quatre hectares à Lakamané. Cet espace agricole sera livré à la fin du premier semestre 2021 aux 132 femmes maraîchères de l'association Benkady. Sur ce site qui sera remarquablement bien équipé, les maraîchères pourront produire des fruits et des légumes en quantité suffisante afin de pouvoir nourrir la population locale et de générer des revenus pour leurs familles.

Pendant le premier semestre 2020, malgré le COVID 19, les travaux suivants ont été effectués : la réalisation du forage, la construction d'un château d'eau de 10 m³, la délimitation et l'aménagement du périmètre maraîcher et ses parcellaires, la réalisation des soubassements en briques pleines du mur de clôture, et le creusement des fondations des bassins et des magasins de stockage. Les travaux seront interrompus au mois de juillet pendant la saison des pluies.

Au premier semestre 2021, le retour de la saison sèche permettra de terminer les travaux avec la réalisation des canalisations, des bornes pour alimenter en eau d'arrosage par pompage solaire chaque parcellaire, la mise en place d'une production électrique par panneaux solaires, de construire quatre bassins en briques de réserve d'eau de 6 m³ chacun, de mettre en place une clôture de protection contre la divagation des animaux et de construire deux locaux de stockage des semences et du matériel.

Grâce à notre réseau Essonne-Mali (RésEM), à tous nos partenaires et aux dons des particuliers, nous avons réussi à réunir le budget nécessaire à ce programme d'un montant total de 44 050 euros soit 28 894 906 francs CFA. Dès à présent, nous planifions le prochain programme triennal 2022-2024. Nous envisageons la construction d'une salle polyvalente pour tous les habitants de la commune de Lakamané. Continuez à nous soutenir et surtout à nous aider financièrement par vos dons.

Lire sur le site de la mairie dans la rubrique de notre association l'article consacré au programme 2019-2021.

« C'est d'une toute petite graine qu'est sorti le plus grand arbre » proverbe malien.





MJC



Cette pandémie mondiale inédite a bouleversé nos habitudes. Pour la santé de tous, les activités de la MJC autant culturelles que sportives ont dû être arrêtées pour une durée indéterminée.

Durant cette période très difficile à supporter, nos professeurs et responsables d'activités ont tout mis en œuvre pour que nos adhérents puissent continuer à pratiquer leurs activités à leur domicile. La MJC les remercie ainsi que tous les bénévoles pour leur implication durant ces semaines qui resteront gravées dans nos mémoires.

Grâce aux réseaux sociaux et aux nouvelles technologies en matière de communication, nos adhérents n'ont pas été laissés pour compte durant ces moments très difficiles.

Nous vous invitons à lire les témoignages que nous avons recueillis et pour certains illustrés de photos.

D'autre part, notre professeur Marion a proposé d'aider les Marollais et la MJC a pu mettre en place depuis le 14 mai une activité « GYM AU BALCON » pour les résidents de la RPA de Marolles.

Concernant l'avenir, la MJC va tout mettre en œuvre pour être prête pour la saison 2020/2021. Nous ne manguerons pas de revenir vers vous, et notamment sur le site de la MJC, le moment venu pour vous faire connaître les dates possibles de reprise des activités.

Pour votre information, à ce jour et sous toutes réserves, la journée des associations est prévue le 6 septembre 2020 mais compte tenu de la pandémie, rien n'est encore figé.

Nous avons également une pensée toute particulière pour toutes celles et tous ceux d'entre vous qui auront eu des malades voir des décès dans leurs familles.

Les membres du bureau se sont efforcés d'assurer la continuité de l'association. Mention pour notre secrétaire Christine qui a assuré la permanence téléphonique du bureau avant le confinement.

Prenez bien soin de vous et de vos proches et à bientôt.

AROMATHÉRAPIE

A la suite du confinement, notre animatrice Marie Odile n'a pas manqué de contacter le groupe à diverses reprises : envois de formulaires thérapeutiques pour un emploi simple des huiles essentielles (entre autres règles d'hygiène et de proximité).

Le 30 mars devait avoir lieu un atelier qui n'a pu avoir lieu évidemment. Le 30 avril l'atelier s'est déroulé en audio conférence et je pense que cela a été apprécié.

Notre dernier atelier prévu le 15 juin prochain semble compromis. Marie Odile nous a précisé qu'une visio conférence était envisageable. Quelques réponses enthousiastes nous sont parvenues. En résumé le contact avec notre animatrice a été constant.

CIRCUIT TRAINING ET STEP

Le professeur Marion a diffusé 8 vidéos le 26/03 et 2 autres le 03/04 à ses élèves.

C'était des vidéos de renforcement musculaire, d'échauffement, d'étirements et de cardio!

Elle a également échangé avec son groupe de step par WhatsApp afin de les orienter vers ces ressources et pour prendre des nouvelles.



La responsable de l'activité a pu garder le contact avec les adhérentes, par SMS et principalement par téléphone afin de dialoguer, d'exprimer craintes et peurs, surtout pour les adhérentes isolées.

Elles sont toutes en bonne santé ainsi que leurs familles, c'est le principal.

Comme dans beaucoup de foyers pendant ce confinement, les adhérentes ont trié, rangé, lavé, etc...

Pour celles qui avaient la chance d'avoir un jardin, les occupations ne manquaient pas : désherbage, tonte, plantations de fleurs et légumes. Certaines en ont profité pour créer des travaux manuels. Nous les félicitons de tout cœur.

Nous espérons nous revoir en Septembre, suivant les directives de la M.J.C.

Nous avons hâte de nous retrouver, nos discussions et le contact nous manquent.

Ne prenons pas de risques inutiles, préservons notre santé et celles des autres.

Portez-vous bien et à bientôt.





DANSE MODERNE ET ZUMBA KIDS

Le professeur Laure, en liaison avec la responsable de ces activités, a régulièrement pris des nouvelles de ses élèves.

Pour qu'ils puissent continuer à pratiquer leurs activités, Laure a notamment mis en place des défis que les élèves ont relevés avec brio.

DANSE NÉO CLASSIQUE

Pour que les élèves de la danse néo-classique puissent continuer à pratiquer cette activité et rester en forme, leur professeur Anne-Claire dans un premier temps a construit des vidéos et les a mises en ligne via WHATSAPP.

Comme certains parents ne pouvaient pas avoir accès à cette application et qu'Anne-Claire ne voulait pas être en reste vis-à-vis de ses élèves, elle a décidé de construire ses cours en vidéo via ZOOM. Tout a donc été mis en œuvre pour que les élèves ne pâtissent pas trop de ce confinement qui empêchait la pratique de leur activité.



MJC



COUTURE

Nous avons créé un groupe de partage sur WhatsApp.

Et avec le confinement, cela nous a permis en plus de garder le contact autant que possible.

Certaines adhérentes ont participé à l'élan de solidarité national concernant la confection de masques et de blouses ; elles ont beaucoup donné, en temps, en énergie, en matériel, et voici leurs témoignages :

Karine : « Je suis instit et maman de 3 filles, je jongle comme je peux entre la maison et l'école. Pour ce qui est des masques, j'ai pu en faire un peu au début mais je ne suis pas très douée donc, j'ai laissé les couturières chevronnées continuer (par compassion pour le personnel médical). »

Séverine : « J'ai fait une trentaine de masques pour mes proches et les proches ou amis de mes amis... J'ai testé plusieurs modèles, le dernier est celui de l'AFNOR. L'intérieur des masques est fait avec un drap ancien récupéré en coton bien serré. »

Véronique : « J'ai très peu fait de masques que j'ai déposés à Lala Wax mais je me suis défoulée pour ma famille et amis. »

Julie : « J'ai réalisé des masques pour l'hôpital d'Etampes et le service de néonatalité. Ensuite, j'ai commencé à réaliser des masques pour des amis qui reprenaient le travail puis pour des particuliers que je ne connaissais pas. Je me suis alors mise à fabriquer les masques selon les recommandations AFNOR. J'en suis aujourd'hui à quelques 500 masques (je pense : j'ai arrêté de compter après 300...) »

Véronique P. : « *Je viens de me mettre à confectionner des masques* pour la famille et quelques amis... J'ai voulu en confectionner pour la Mairie de Marolles mais la chose est très compliquée, car il faut dorénavant un certificat de conformité. La crainte d'une contamination malgré le port d'un masque artisanal est grande, même confectionné selon les recommandations de l'AFNOR. Donc, ma contribution s'est limitée à mon entourage proche, trop content de trouver en moi une solution palliative! »

Graziella, (alias Lala Wax-https://etsy.com/fr/shop/LalaWax) a animé et coordonné une grande partie de cet élan solidaire au sein de notre groupe, en plus de faire des centaines de masques, en organisant par exemple la récupération de matériel (les fameux élastiques!) auprès de celles qui en avaient ou en permettant la distribution des réalisations auprès de ceux qui en avaient besoin.

Je tiens donc à dire que la solidarité s'est exprimée bien au-delà des portes de la MJC et de son atelier de couture.

Il faut également **remercier** de tout notre cœur toutes les « **fées des** masques » pour leur vaillance et leur bienveillance dans cet élan d'entraide national.







RÉFECTION DE SIÈGES

Pour les élèves du cours de Réfection de sièges, le confinement a constitué un frein à la progression des travaux en cours car même si certaines étapes sont réalisables en autonomie, pour d'autres, « l'œil » et « la main » de notre professeur Colette sont indispensables. Grâce à ses conseils par téléphone, des échanges de photos, les plus courageux ont pu travailler sur leurs sièges en cours, là où d'autres se sont tournés vers la lecture, le jardinage, la cuisine, le rangement...

Rester en contact a été un point important pour tous, coups de fils, envoi de mails, de photos prises lors des cours, évocation de souvenirs, en effet comme pour les enfants qui se languissent de leurs copains d'école, les « grands » élèves du cours de Réfection de sièges ont la nostalgie de ne pas pouvoir se retrouver pour jouer du marteau, du tire-crin, enfoncer des semences, mais aussi échanger, rire, faire une petite « pause-café ».

Ce temps de confinement a donné à certains l'idée d'apporter leur petite pierre à l'édifice en cousant des masques de protection avec des restes de toile blanche (utilisée pour le cours) et de cotonnades pour leurs proches et amis.

Nous espérons vous revoir bientôt lors d'une prochaine exposition des ateliers de la MJC, mais en attendant, prenez bien soin de vous.



Pour le professeur du « Pilates », pendant cette période de confinement, continuer de pratiquer une activité physique est essentiel pour la santé mais surtout très bénéfique pour le moral et encore plus durant cette période de confinement.

Elle a donc continué de faire vivre son activité et garder le contact avec ses adhérents grâce à des fiches permettant de réaliser leur séance hebdomadaire.

Les séances se sont donc faites à la maison et sans matériel, ce qui a été très apprécié par les adhérents.

Nombreux sont ceux qui ont réalisé les séances avec assiduité et plaisir.

Ces fiches hebdomadaires de « Pilates » ont largement contribué à garder un lien entre les adhérents et le professeur durant la pandémie et aussi de s'évader de chez soi le temps d'une séance sportive et bien être. Un seul message pour nos adhérents du « Pilates » durant le confinement « À vos tapis ! »



MJC



SOPHROLOGIE

En cette période de confinement, l'activité sophrologie a pu continuer grâce à l'implication du professeur Audrey.

Par l'envoi de vidéos sur des thèmes divers : créer sa bulle, favoriser la patience, la concentration et le positif, elle a su maintenir un lien entre l'activité et ses adhérents. Ceci leur a permis de mieux aborder cette période longue et difficile.

Dans ces vidéos, on retrouve, comme lors de chaque séance en présentiel, des exercices de relaxation dynamique ainsi qu'une visualisation qui permet de mieux se concentrer sur l'objectif de la séance. Les retours de cette initiative ont été très positifs de la part des adhérents qui ont ainsi pu continuer de pratiquer la sophrologie

Nous remercions donc le professeur pour son dévouement.

Comme tous les cours collectifs, le yoga s'est interrompu le 11 mars. Après 2 semaines de confinement, il était dur pour les élèves de pratiquer le yoga à leur domicile sans l'aide de Fabienne, notre professeur.

Bien que son autre activité professionnelle ait monopolisé toute son attention en ces moments difficiles, Fabienne a décidé de nous proposer des séances audios de yoga.

Il aura fallu trouver nos marques dans la mise en place de cette alternative de cours (format des fichiers/ lien de téléchargement à durée limitée...).

Mais les retours très positifs des adhérents nous ont confortés dans la poursuite de cette mise à disposition de cours, que chacun peut conserver et utiliser selon ses envies et disponibilités. Certains ont même découvert la pratique en famille.

De nombreux remerciements ont été exprimés tant sur le fait de garder le lien mais aussi de pouvoir continuer de profiter des bénéfices du hatha yoga, plus que jamais nécessaires dans le confinement, à savoir la gestion du stress et des tensions, l'entretien physique et la détente.

DESSIN PEINTURE ENFANTS

En ma qualité de professeur de dessin peinture pour les enfants, j'ai tenté de continuer mon enseignement à distance avec l'envoi de différents projets aux enfants.

Ces petits projets avaient aussi pour but d'aider les enfants à s'occuper durant le confinement en s'amusant par exemple à dessiner à la manière de Mondrian (abordé en cours) avec des formes originales d'animaux ou autres modèles, avec son propre choix de couleurs.

Un autre exercice consistait à reproduire le contour d'un arbre simple puis à placer les ombres et lumières...

Parmi tous les élèves, Lou-Anne a particulièrement bien travaillé et nous a fait parvenir certains de ses dessins par mail : nous la félicitons pour son sérieux et nous espérons qu'elle continuera à dessiner et à nous envoyer ses beaux travaux tout en étant confinée!





RANDONNÉE

La météo ne nous a pas épargnés depuis le début de la saison 2019-2020 : 4 randonnées ont dû être annulées à cause du mauvais temps.

La dernière randonnée a été parcourue le 13 mars 2020, avec 15 passionnés qui ont découvert « Le Trou du Sarrazin » à Etrechy! Mais, à partir du 17 mars 2020, nous avons confiné!

Et 10 randonnées ont alors été annulées, sans compter l'annulation des randonnées prévues par l'association « Une Jonquille pour Curie » de Leudeville.

Et bien sûr, notre randonnée/repas festif de fin de saison est aussi annulée.

Alors, pour ne pas rompre le lien, l'équipe d'animation a usé et abusé d'internet et des réseaux sociaux :

- avec des diffusions d'informations liées au coronavirus et au confinement.
- avec des envois de diaporamas permettant à toutes et tous de randonner « virtuellement ».
- avec des envois de liens vers des concerts, ou extraits de concerts, permettant à toutes et tous de déguster toutes les musiques du monde, de la harpe au hard-rock!
- grâce à WhatsApp qui nous a permis quelques séances de fou

L'équipe d'animation profite de cet espace pour remercier tous les acteurs de cette convivialité - on doit approcher la centaine de courriels échangés pendant ces 55 jours de confinement - et nous allons continuer pour garder ce bel esprit de groupe.

Merci à toutes et tous.



Culture, loisirs et vie communale en images...





Repas des séniors le 19 janvier

Ce moment de fête, de retrouvailles est l'occasion de se faire plaisir avec un bon repas servi par les élus, de danser et de chanter sur des airs connus et appréciés de tous.



Rencontre avec Florian Pigé à la médiathèque, le 29 février

Florian Pigé, auteur illustrateur s'attache à la littérature jeunesse, où il apprécie autant la construction d'une histoire que son illustration.

Essonne Mali Festival, EM Fest, le 2 février

Les énigmes de Kongka

Le 2 février pour leur 3ème édition nous avons reçu l'EM FEST, Essonne Mali Festival. Ce spectacle nous est arrivé en direct de Bamako, les 2 artistes Maliens nous ont partagé un portrait de la jeunesse Malienne à travers de la danse, du rap et saupoudré de très beaux moments poétiques. Un bon moment de partage culturel et d'hommage à notre Jumelage avec la commune de Lakamané. Cette programmation fût organisée conjointement avec le département (organisateur du festival)

et de la commission Mali du comité de Jumelage de la ville de Marolles.



Culture, loisirs et vie communale en images...







Les Hivernales, du 16 au 24 janvier

Vendredi 24 janvier nous avons accueilli pour la 14^{ème} année le festival des Hivernales. Notre fidélité est récompensée par l'Atelier de l'Orage, qui programme ce Festival, en nous proposant chaque année un nouveau genre théâtral, qualitatif et grand public. Cette année « PUZZLING» a émerveillé les enfants et bluffé les adultes. Magie nouvelle - mentalisme et humour orchestré par 2 artistes incroyables Matthieu et Remy, ils nous ont permis de passer une soirée inoubliable. Adossé à ce spectacle, des rencontres avec ces artistes ont eu lieu à l'école primaire, à la médiathèque et un stage magie a été organisé au sein de la structure jeunesse Atlan 13.



Song book, le 18 janvier Concert dessiné avec le Théâtre Brétigny

Les participants ont pu découvrir un spectacle en janvier dernier qui a mêlé chansons engagées et dessins projetés en live! Ce fut un univers sonore et visuel pour une expérience unique.



Exposition de peinture « correspondance(s) » de janvier à mars

par Emmanuel Deloges et Xavier Renard. L'un écrit, l'autre peint... Une idée chemine

Une jeunesse marquée par la guerre

UN MAROLLAIS DE L'UNION NATIONALE **DES COMBATTANTS SE SOUVIENT**

En cette veille du 8 mai 2020 qui commémore la victoire sur la barbarie et sur l'occupant allemand, Maurice ROBERT, Marollais depuis 1973, témoigne de sa jeunesse marquée par la guerre.

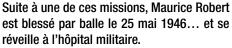
En 1944, il rejoint le maquis Montcalm des Forces françaises de l'intérieur pour lutter contre l'occupant et participe à la libération de la ville de Troyes. Le 6 juin, le débarquement des forces anglo-américaines et de la Seconde division blindée du général Leclerc de Hauteclocque a eu lieu en Normandie. Surtout la Première armée française sous les ordres du général de Lattre de Tassigny a débarqué le 15 août 1944 dans le Sud-Est de la France. Elle remonte la vallée du Rhône vers l'Allemagne. M. Robert la rejoint. Il est incorporé dans une unité de l'Arme du Train de la 9^{ème} division d'infanterie coloniale. Il passe son permis en 8 jours puis assure avec ses camarades le soutien logistique des unités de la division en grande partie composée de Tabors marocains. Le Rhin est franchi et la division contribue à la défaite de l'Allemagne.

La vie militaire de M. Robert ne s'arrête pas là. Le général Leclerc est désigné pour commander le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO). En effet, les forces japonaises qui occupent l'Indochine française ont capitulé le 6 août 1945. Elles doivent être désarmées et soutiennent discrètement le Viet-Minh. Le CEFEO demande des volontaires.

M. Robert rejoint alors comme motard la 73ème compagnie de circulation routière du 4ème régiment de Marche du Tchad.

L'unité débarque à Saïgon en décembre 1945. Elle est chargée reconnaitre les routes et les pistes en vue de diriger les convois blindés, contrôler et

désarmer les Japonais souvent hostiles, faire la liaison entre les postes militaires disséminés dans le pays, assurer la protection de l'étatmajor et fournir l'escorte du général Leclerc lorsque celui-ci se déplace.



Ce 19 juillet, il se souvient de la visite du général Leclerc, grande figure de l'histoire de France, qui vient saluer chacun de ses blessés avant qu'ils ne soient rapatriés en France par navire-hôpital le 25 juillet 1946.

Finalement, Maurice ROBERT est réformé en raison de sa blessure. Il s'engage cette fois dans la vie civile, avec un nouveau métier. Compagnon, il fait son tour de France et devient carrossier pour voitures de luxe. À 28 ans, il crée son entreprise qu'il ne quittera qu'à 72 ans. Enfin, il a été président de l'UNC de Marolles. Un engagement donc total!

Général (2S) François Chauvancy, président de l'UNC, section « Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles-en-Hurepoix »









Cérémonie du 8 mai



Dans ce contexte particulier, la municipalité a tenu à commémorer, en respectant les mesures de distanciation physique, le 75^{éme} anniversaire du 8 mai 1945.

Cette cérémonie s'est déroulée en petit comité, les associations d'anciens combattants et la population ne pouvant malheureusement

par être aux côtés de Monsieur Gilles LELU. maire de GUIBEVILLE. de Monsieur Georges JOUBERT, maire de Marolles-en-Hurepoix, du Général François CHAUVANCY, président de l'Union Nationale des Combattants, de Monsieur Paul FRADIN, président de la FNACA et de Monsieur Marcel LEPINAY, ancien combattant.





Le 26^{ème} FRANCILIEN. Festival de Courts Métrages vidéo de films francophones



Le 26ème FRANCILIEN

_10 & 11 octobre 20

Salle François des GAI

Participer en faisant projeter votre court-métrage

Vous pouvez tous participer au Festival Francilien en participant au concours avec votre courtmétrage d'une durée maximum de 20 min. Remplissez et renvoyez votre bulletin d'inscription, accompagné de votre film avant le 1er septembre 2020.

Participer en venant voir les films en compétition

Le festival de films vidéo « Le FRANCILIEN » devrait être organisé comme tous les ans les 10 et 11 octobre prochain dans la Salle des fêtes.

Notez ces dates sur votre agenda pour venir en tant que public et en famille assister aux projections de courts métrages de grande qualité sur des sujets très variés. L'entrée est libre et gratuite! Vous ne le regretterez pas.

Retrouvez toutes les infos et les bulletins d'inscription sur le site http://le.francilien.free.fr/

ou le site de la mairie de Marolles rubrique Associations.

L'équipe du Francilien

FNACA





Notre repas-dansant ouvert à tous du 9 février 2020 à midi, fut cette année encore un très grand succès.

M. le Maire, Mme Josiane Boulenger, M. Michel Sabourdy Vice-président de la FNACA Nationale ainsi que de nombreux camarades des Comités FNACA voisins ont partagé ce moment récréatif.

Le Traiteur D PETIT de Ballancourt avec son équipe nous ont servi un très bon repas et l'animation assurée par l'Orchestre Roger LEMAIRE ont contribué à faire une fête bien réussie.

Cet après-midi s'est terminé vers 19 h sous les applaudissements des danseurs et convives.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes de Marolles mais aussi tous les convives extérieurs, qui tous les ans participent à notre repas-dansant qui leur apporte le bonheur d'une joyeuse après-midi, ainsi que tous les bénévoles qui ont beaucoup donné pour que cette fête soit réussie.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Dons du sang





Nous remercions chaleureusement les donneurs pour leur mobilisation lors des 2 collectes effectuées à Marolles-en-hurepoix les 27 mars et 27 mai.

Mais depuis le début du déconfinement, les donneurs sont de moins en moins nombreux à venir donner leur sang.

Cependant, les besoins des patients sont toujours aussi importants, voire davantage avec la reprise de l'activité hospitalière.

La situation est aujourd'hui préoccupante : les réserves de sang sont désormais en dessous du seuil d'alerte et tout indique qu'elles continuent de baisser.

Les dons de sang sont possibles toutes les huit semaines. Alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr et à encourager votre entourage à en faire de même, nous avons besoin de vous!

La prochaine collecte aura lieu le mercredi 29 juillet.

Soyons solidaire ensemble.





QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

Départ des Docteurs Chaigneau et Alouani

La commune a appris début juin le départ des Docteurs Chaigneau et Alouani.

Cette nouvelle mécontente et inquiète les Marollais et c'est compréhensible.

La situation et sa soudaineté surprennent beaucoup la municipalité. En effet, lors de la réalisation de l'opération du Cœur de Ville, la commune a tout mis en œuvre pour conserver sur la commune les différents professionnels du secteur médical et paramédical de Marolles-en-Hurepoix et pour attirer de nouveaux praticiens. La maison médicale créée rue Louis Blériot a été élaborée avec les praticiens intéressés, pour répondre au mieux à leurs attentes et notamment à celles du Docteur Chaigneau pour laquelle un local avec salle d'attente spécifique avait été prévu.

Cet équipement accueille aujourd'hui 8 praticiens : médecin généraliste, sage-femme, kinésithérapeute, ostéopathe, psychologue, psychothérapeute, naturopathe et sophrologue. Actuellement, les différents locaux de la maison médicale sont occupés. Il ne reste à la location qu'un local de 10 m², inadapté pour un généraliste.

Nous avons contacté le propriétaire du local actuellement occupé par les Dr Chaigneau et Alouani afin d'envisager avec lui la venue d'un autre médecin généraliste.

Nous vous tiendrons informés des suites de nos démarches.

Propreté des espaces publiques 🛶 🚵



Face à une recrudescence de déjections canines sur les trottoirs et les espaces verts, nous ne pouvons que rappeler quelques règles de savoir vivre et le risque encouru.

Le ramassage des déjections de votre animal est OBLIGATOIRE. À défaut, la contravention est de 35 euros.



Les Bois de Marolles

Les Bois de Marolles que nous avons la chance de fréquenter depuis de très nombreuses années sont des propriétés privées appartenant à des « particuliers » qui ont la gentillesse d'autoriser de s'y promener.

Conscient de cette tolérance, pour qu'elle se pérennise et pour que ces bois restent la promenade ludique de tout un chacun, il est donc essentiel de les respecter et pour cela :



- De ne pas déverser de détritus, ni de déchets verts
- De ne pas circuler avec des engins à moteur
- De ne pas détériorer les barrières et panneaux

Profiter de ces espaces naturels est un privilège et non un dû. Préservons-les afin de pouvoir continuer à en profiter.

Entretien des haies et des trottoirs!

Le 4 mai, le ramassage des végétaux sur la commune a repris.

Le confinement, accompagné du beau temps, a été pour beaucoup l'occasion de s'occuper un peu plus que d'habitude de nos jardins (tontes, tailles, désherbage, plantations).

Il reste toutefois pour certains encore un peu de travail à faire, notamment :

- S'occuper de la TAILLE des haies qui longe leur clôture et qui dépasse largement celle-ci, encombrant et gênant le passage des piétons sur le trottoir.
- Nettoyer le TROTTOIR de toutes les mauvaises herbes.

Pensez avec civisme aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux personnes avec leurs poussettes, aux parents accompagnés d'enfants, évitez-leurs de descendre sur la chaussée et ainsi de se mettre en danger.

Alors, à vos taille-haies ou autres appareils et profitez du beau temps pour faire ce travail. Les piétons usagers des trottoirs vous en remercieront. N'attendez pas que la mairie vous adresse par courrier un rappel.

La maison à insectes



De nombreux insectes sont très utiles dans notre environnement et se révèlent indispensables pour lutter contre les parasites des plantes en se nourrissant d'espèces nuisibles.

Assurer la pollinisation, favoriser la biodiversité locale et rétablir la chaîne alimentaire.

Leur proposer une MAISON permet de compléter leurs abris naturels (tas de pierres, bois morts, troncs et écorces, souches, ...) pour faciliter leur installation, leur hibernation et leur reproduction.

Son positionnement doit être réalisé SUD, SUD EST, à proximité d'une haie et d'arbres.

Les élus de Marolles-en-Hurepoix ont donc pris l'initiative d'installer une nouvelle MAISON à insectes près de la mairie. Une autre devrait voir le jour prochainement.

Un grand merci à notre personnel des services techniques, qui a répondu favorablement à ce projet, et a confectionné à base de matériaux de récupération avec beaucoup de savoir-faire cette superbe MAISON à INSECTES.

Tenue des chiens en laisse

Sécurité : Tenue des chiens en laisse.

Pendant le confinement beaucoup de personnes ont circulé avec leur(s) chien(s) en liberté. Or ceci a entraîné des accidents, en particulier des morsures sur d'autres passants.

Nous rappelons donc qu'en cas d'accident, les propriétaires doivent porter assistance à la victime. A défaut ils s'exposent à des poursuites civiles et pénales.

De plus, en cas de morsures, une déclaration doit être faite sans délai en Mairie avec un suivi vétérinaire.

Il est rappelé que les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être muselés et tenus en laisse.

Le non-respect entraine une contravention de 1ère classe : 38€ pour les chiens de 1ère catégorie, de 2ème classe : 150€ pour les chiens de 2ème catégorie.





Naissances

Raphaël FAVARETTO 17/01 18/01 Clément OSPITAL Jean TAILLIEZ 21/01 Mathieu LE MARREC 25/01 26/01 Eméo LECOINTRE RECIO 05/02 Aria DIODOVICH 24/02 Harry MBANG MBOHOU

21/03 Elena VIGNERON 23/03 Maëly JIMENEZ-ROSA BARDOTE

Sacha SEYE 23/03 Noah ROPERT 25/03 04/04 Maël GADIFFERT 16/04 Léo POSSEL

26/04 Loup PELLEGRINATO GENARD

Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux nouveau-nés

Mariages

21/02 Yazid BOUSSAHA et FARIDA MEJNIOUI Marc RAPHAEL et Anne LE BRET 21/02





Dans l'Info'mag ne figurent que (et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès

Décès

24/01 Vincent RENAUD

26/01 Carmen PAGNON née CHERUEL

Florent BOULANGER 22/02

25/02 Lidia MUZÉ née BRANCIFORTE

03/03 Louis GALLIENNE

05/03 Maurice GAUTHIER

Marylise BURSZTYNOWICZ née SÉNAUD 11/03

22/03 Xavier SEMENKO

Madeleine GOUVERNET divorcée GOURMELON 28/03

02/04 Jeanne CAREME née GUÉRIN

03/04 Carlos GONCALVES

Marcel HEULOT 17/04 20/04 Woldi REINHARD

Maria FERREIRA RODRIGUES 21/04

21/04 Christian HOUZÉ 30/04 Raymond KLAVIC

03/05 **Guy BOURREAU** 11/05 Odette RUFFET née LEBRAUD

Toutes nos sincères condoléances aux

familles

TRIBUNES

Marolles ensemble

Le Conseil Municipal a été installé le 28 mai 2020. Les élus s'engagent désormais dans un mandat de 6 ans pour remplir des missions d'intérêt général au service de tous les administrés.

La liste « Marolles ensemble » souhaite un débat constructif, profitable aux Marollais.

Marolles, un défi pour l'avenir

Le Conseil Municipal nouvellement installé ne représente que 49% des Marollais

Cette réalité doit conduire tous les élus à faire preuve de vigilance dans les décisions à prendre! Pour cette raison, nos représentants ont décidé de voter contre le cumul des délégations attribuées au Maire, notamment celles concernant à la fois l'Urbanisme et les Marchés publics.

Nous nous efforcerons toujours d'impliquer les Marollais dans les décisions prises pour la ville, et espérons que nos propositions en matière de démocratie citoyenne seront appliquées.

Nos associations, forces vives de Marolles, doivent être désormais soutenues, après avoir été largement abandonnées lors du confinement. Nous serons à leurs côtés pour les aider à reprendre leurs activités. Notre ville doit maîtriser son développement, notamment le projet urbain du Pôle Gare. Nous demandons solennellement la co-construction de ce projet avec les Marollais, et pas uniquement une information minimaliste des choix déjà effectués par la Mairie lors de pseudo réunions et/ou enquêtes publiques!

N'hésitez pas à nous solliciter!

@:contact@marollesundefipourlavenir.fr

Marolles, Nous Ressemble. Marolles, Nous Rassemble

« MAROLLES FORT ET VERT » Aux Citoyens de Marolles-en-Hurepoix.

Nous tenons à remercier les Marollais(es) qui nous ont fait confiance et qui nous ont apporté leur soutien lors des élections municipales, pour ceux qui ne nous connaissent pas, nous éspérons gagner leur confiance par nos futurs propositions et actes.

La crise sanitaire que nous venons de traverser, la crise économique et sociale prévue doit nous amener à repenser rapidement notre façon de vivre (le Monde de demain). Repenser nos relations aux autres, notre façon de consommer, notre rapport avec la nature.

Marolles Fort et Vert est sans étiquette (la seule des 3 listes), mais pas apolitique, le mandat qui s'ouvre doit se faire sous le signe de l' ouverture et de la confiance .Notre groupe sera force de proposition au service de la population . Nous défendons une Démocratie parcitipative (Participation de citoyens au CM, représentant de quartier ..), nous sommes pour plus de Solidarité (Chantier citoyen, café/recyclerie communale..), nous lutterons pour la défense du cadre de vie et de son environnement (Piste cyclable Marolles- Maisonneuve Auch.., ralentissement de la densification urbaine, jardin permaculture, réflexion éclairage urbain,..), nous désirons redynamiser notre ville par de nouvelles actions ou festivités (festival des solidarités, foire fermiére, etc..).

En conclusion, le groupe Marolles Fort et Vert veut défendre l'intérêt de la Commune et de ses Citoyens, auprès des collectivités locales, nationales et Européennes.

> Salutations Citoyennes « Liberté, Egalité, Fraternité. »

NUMÉROS UTILES

•		
SOCIAL		
MÉDECINS Dr Canivoz	1 hig rug Louis Plériet (Maison médicale)	01 64 56 17 70
Dr Canivez Dr Chaigneau	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) 2 rue Eugène Brou	
Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
NATUROPATHE / IRIDOLOGUE		
Mme Berritz (Naturopathe/Iridologue)	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)www.les pepitesdemanaturo.cor	
Mme Chatry (Naturopathe) INFIRMIÈRES	11 place de l'église	
Mme Dessenoix	1 rue Eugène Brou	. 01 69 14 86 80
Mme Gladkowski	1 rue Eugène Brou	. 06 08 67 99 34
INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE		1 00 00 07 00 04
Alexandra JAUUEN et Marie-L SAGE-FEMME	ine PELTI 01 69 14 86 80 e	et 06 08 67 99 34
Mme Bedet	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr	07 67 06 10 20
CABINET DE PSYCHOTHÉRAP		00 07 01 00 01
M. Dauvergne LABORATOIRE / ANALYSES N	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
Cerballiance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
PHARMACIES		
M. Audet	36 avenue Charles de Gaulle	
VI. Maudet MASSEURS KINÉSITHÉRAPEU	31 Grande Rue	01 69 14 89 49
	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
Mme Robic	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
VIIIe Ginestar	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
MASSAGE DE BIEN-ÊTRE	À dominila aux DDV	06 50 14 01 71
Mme Gena Massage OSTÉOPATHES	À domicile, sur RDV	06 52 14 91 71
Mile Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
Vime Girard	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70
PÉDICURES – PODOLOGUES :	REFLEXOLOGUES4 bis Grande Rue	01 00 01 40 00
/Ime Couturier /Ime Frot	1 rue Eugène Brou	
PSYCHOLOGUE	Tuo Eugono Brou	01 04 00 00 00
/Ime SÉBILLE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
HIRURGIENS DENTISTES	47 11	04 04 50 05 00
1. et Mme Serror ssistés du Dr Yedjer	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
SOPHROLOGUE		
Vlme Nérac	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 70 04 31 53
MAGNÉTISME	Of his was described	00 70 00 07 04
Mme Dumont ART THÉRAPEUTE - ENERGÉ T	25 bis rue des pins	. 06 76 82 87 24
Mme Placet	25 rue du centre / gaianata.gaianata@gmail.com	. 06 75 61 68 86
VÉTÉRINAIRES		
	Doumerc 30 avenue Charles de Gaulle	
SÉCURITÉ SOCIALE ASSISTANTE SOCIALE	91040 Évry Cedex	36 46
	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	01 69 17 14 40
ASSISTANTE JURIDIQUE	Au CCAS, sur RDV, 3° vendredi de chaque mois	
SEIGNEMENT		
	Gaillon	
	r er	
	VI	
ULTE		
Catholique - Père Thomas Mo	oto Kalunga	01 69 14 80 22
ASSOCIATION INTERPAROISSIAIE : \ Énlise réformée de France -	/incent Pannetierassipmar Pasteur : Mme Sook-Hee Youn	011 60 15 18 23
	que Meunier	
Église Protestante Évangéliq	ue - Pasteur : Raffi Azrak	06 52 68 02 39
	et Annyvonne Machut	u 06 74 31 55 63
Chaque dimanche à 10h30 au UNICIPAL	ı 2A rue Pierre Mendes France à Brétigny-sur-Orge	
Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
	Avenue du Lieutenant Agoutin	
Centre de Loisirs/ Garderie Réservations/annulations du	1 Grande Rue	/ 01 69 14 11 22
	Centre de Loisirs lairie	01 69 14 14 40
	3 Grande Rue	

URGENCES

SMS: 114

pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

- Urgence médicale : 15
- Pompiers: 18
- Samu: 15
- Police secours: 17
- Pharmacie de garde : Infos sur monpharmacien-idf.fr ou contactez le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- S.O.S. Médecins: 0 826 88 91 91
- S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00
- S.O.S. Œil: 01 40 92 93 94
- Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000
- Violences sexuelles sur enfants http://www.allo119.gouv.fr
- Gendarmerie nationale rue du Potager - 01 64 56 18 03
- Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091
- Dépannage GAZ 24h/24 7j/7 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)
- Raccordement GAZ: 09 69 36 35 34
- Contrat de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ : 09 69 32 43 24
- Eau Coeur d'Essonne : 0 800 500 191 20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

INTERCOMMUNAL

• Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site www.coeuressonne.fr rubrique loisirs puis équipements-aquatiques.

• Bassin nautique de l'Arpajonnais,

La Norville 01 64 90 20 64 • Piscine de Breuillet 01 64 58 56 56 • Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21 • Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 25 59 95 Piscine de Morsang 01 69 46 09 59 • Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16 • Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Coeur d'Essonne : 0 800 293 991

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

DIVERS

 Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407 (appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert) HORAIRES: Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h.

 SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)

Arpajon. Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00

• Hôtel des Impôts et recette perception 29 avenue du Général de Gaulle

Médiathèque

ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade







Achats - Ventes Locations - Divisions Estimations gratuites

AGENCE DE MAROLLES

14 avenue Charles de Gaulle 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

Tél.: 01 64 56 90 90 isg.marolles@wanadoo.fr



Patrick POTHRON

06.29.79.65.26

Entretien des espaces verts : tonte, taille de haie, d'arbustes, arbres fruitiers,...

Abattage, élagage, création de massifs, plantation,... Pose de clôture rigide, semi rigide, Pose de claustras bois

Les jardins du 91 - 91630 Marolles-en-Hurepoix Email: lesjardinsdu91@hotmail.com - f: les jardins du 91 - SIRET: 75343950400022

Bruno NOËL

PEINTURE - DÉCORATION **RAVALEMENTS - VITRERIE REVÊTEMENTS SOLS & MURS**

Tél.: 01 60 82 04 33 - Fax: 01 60 82 29 35 Email: sarl.bruno.noel@gmail.com

5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix

PUBLICS DE SOISY Ensemble, réalisons vos projets Aménagements urbains, Equipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Equipements industriels & logistiques ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse Tél.: 01 64 98 03 83 - Fax: 01 64 98 44 10



91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

arbres fruitiers et d'ornement



www.tpsoisy.fr - Email: tpsoisy@wanadoo.fr

Siret: 337 766 042 00036 e-mail: chateau.pattaro@wanadoo.fr

Adresse: 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél: 01 60 82 39 78

Siret: 337 679 434 00021 e-mail: depan.eau-gaz2@wanadoo.fr





Tél.: 01 60 85 09 75 - evelyne.robic.ag@swisslife.fr











